

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2051 - 23 novembre 2007 - prix: 1 € - DOM 1,50€

**Salaires, emplois,
retraites,
la lutte doit
continuer**



M 06189 - 2051 - F: 1,00 €



Sommaire

Le mouvement de grève

- p 4 ■ SNCF : pendant les négociations, les grévistes ne doivent pas relâcher la pression
 ■ Le 20 novembre à La Poste
- p 5 ■ RATP : La grève est toujours là
 ■ La grève, c'est notre affaire

Leur société

- p 6 ■ Le mouvement étudiant continue
- p 7 ■ Fonction publique : ripostes sur le pouvoir d'achat et les effectifs
 ■ Santini délire sur les salaires des enseignants
- p 11 ■ Fermeture de conseils de prud'hommes
 ■ Redevance télé : pas de pitié pour les pauvres
 ■ Sécurité sociale : pour le gouvernement pas si grave le déficit
- p 12 ■ Au lieu de construire des logements sociaux le gouvernement fait la chasse aux sans-logis
 ■ Les maisons Borloo
 ■ Université d'Orsay, les étudiants empêchent l'expulsion d'un sans-papiers
 ■ À Lyon, solidaire des sans-papiers, il se retrouve au tribunal
 ■ Quand les rois du béton « embauchent »
- p 13 ■ Les riches encore plus riches
 ■ Chavez en visite à Paris
 ■ Manifestation contre les violences faites aux femmes

Tribune

- p 6 ■ Au lendemain d'une journée « tous ensemble », quelle suite ?

Dans le monde

- p 8 et 9 ■ États-Unis : l'offensive des constructeurs automobiles contre les travailleurs
 ■ Les conséquences de la sale guerre en Irak
 ■ Belgique : manifestation pour l'unité du pays
 ■ Bangladesh : catastrophe naturelle et catastrophe sociale
- p 16 ■ Ukraine : catastrophe minière
 ■ Maroc : le mouvement des employés de Securicor
 ■ 90 ans après la révolution d'octobre 1917

Allemagne

- p 10 ■ La lutte des cheminots continue
 ■ D'anciens nazis dans les placards de la démocratie

Dans les entreprises

- p 14 ■ La Poste, Nantes, Rezé, Vertou
 ■ Clinique de la Baie (Morlaix)
 ■ Rhodia (Rhône-Alpes)
- p 15 ■ Automobile Peugeot-Citroen, Aulnay-sous-Bois
 ■ Renault, Le Mans
 ■ Fonderie du Poitou
 ■ Comap (Loiret)

Le prochain Cercle Léon Trotsky

aura pour sujet :

Un long siècle de politique extérieure de l'impérialisme américain, de ses origines aux guerres d'Irak et d'Afghanistan

Vendredi 7 décembre à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité

(24, rue Saint-Victor - Paris 5^e Métro : Maubert-Mutualité) Participation aux frais : 3 euros

Lutte Ouvrière et les Municipales à venir

Une fois de plus, on a pu vérifier à ce propos les capacités d'affabulation d'une partie de la presse, du *Figaro* à *Libération* en passant par *le Parisien* et France Inter.

Il a suffi d'une lettre envoyée par un de nos camarades de Saint-Brieuc à la socialiste qui dirigera la liste de gauche aux Municipales de cette ville, pour que la presse se laisse aller. Il a suffi ensuite qu'un journaliste du *Parisien* transforme ce fait mineur et titre : « *LO : Arlette offre ses services... au PS* » pour que, deux jours après, un autre journaliste, de *Libération* cette fois, affirme que c'est Arlette Laguiller qui a écrit à la tête de liste socialiste de Saint-Brieuc. Ce journaliste n'avait sans doute lu que le titre de son confrère du *Parisien*.

Or la réalité est plus que différente. Rappelons qu'aux élections municipales précé-

dentes, nous nous sommes présentés dans 123 villes, ce qui représentait 5 000 candidats. Étant donné que ces élections, comme toutes les autres, ne sont pas très démocratiques, nous n'avons eu que 33 élus et nous n'avons pas eu d'élus dans des endroits où nous faisons des scores bien meilleurs que là où nous en avons eu. Il faut dire que c'est une élection à deux tours, si aucune liste n'a la majorité absolue au premier tour. Là où il y a deux tours, il faut avoir obtenu 10 % des voix au premier pour pouvoir se présenter au deuxième.

Ce qui fait que la plupart de nos élus l'ont été dans des communes où une liste avait atteint la majorité absolue dès le premier tour, une partie des sièges étant alors répartie à la proportionnelle.

Pour 2008, nous préparons à nouveau des listes

Lutte Ouvrière qui seront au moins aussi nombreuses qu'en 2001. Le problème est que nous ne voulons pas que, dans la situation politique actuelle, nos listes puissent nuire aux listes de gauche.

C'est pourquoi nous avons engagé des discussions avec les listes de gauche qui nous sollicitaient et, dans d'autres cas, nous avons pris l'initiative en nous adressant aux candidats du PCF.

Nous ne faisons pas cela pour avoir des élus car, des élus, nous pouvons en avoir en nous présentant indépendamment comme en 2001.

La palme de l'ignorance journalistique revient à Hélène Jouan, de France Inter, qui veut nous donner une leçon de pureté révolutionnaire. Selon elle, il y aurait une incohérence idéologique à accepter de faire alliance avec la gauche aux Municipales et de refuser

l'offre de la LCR pour construire en commun un parti anticapitaliste. Disons-lui que figurer sur une même liste à des élections municipales ne signifie pas construire un parti en commun. Personne dans les colistiers que nous contactons actuellement ne nous demande de nous dissoudre pour rejoindre leur parti, ce que fait, en substance, la LCR.

Ces journalistes rappellent qu'Arlette Laguiller a pourtant déclaré cet été « *regarder avec sympathie* » la tentative de la LCR, mais regarder avec sympathie et participer, c'est différent. Quand Georges Brassens trouvait sympathiques les amoureux qui se bécotaient sur les bancs publics, il n'allait pas s'asseoir entre eux pour se mêler de leurs affaires de cœur !

Roger GIRARDOT

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Salaires, retraites, emplois, la lutte doit continuer !



Malgré le début des négociations entre les directions syndicales, celles de la SNCF et de la RATP et le gouvernement, où ce dernier affirme clairement qu'il n'entend rien céder sur l'essentiel, la grève a continué dans bien des secteurs. Les cheminots et les agents de la RATP refusent de travailler plus longtemps pour une pension de retraite plus faible. Ils ont raison.

L'augmentation à 40 ans de la durée de cotisation et la réduction de la pension pour ceux qui ne les ont pas atteints sont une attaque grave contre les conditions d'existence des travailleurs, que rien ne justifie. Quand bien même Balladur l'a imposée aux travailleurs du privé et Raffarin à ceux de la Fonction publique, cela reste une régression sociale. La seule mesure d'équité serait de revenir à 37 ans et demi de cotisation maximum pour tous avec une pension correcte.

Mardi 20 novembre, les travailleurs de la Fonction publique, de La Poste, de France Télécom et les enseignants ont fait grève pour revendiquer des augmentations de salaire et pour protester contre les suppressions d'emplois.

Alors que les prix des produits de première nécessité et les loyers s'emballent littéralement, augmenter les salaires devient une nécessité vitale pour tous les salariés. Quant à la suppression d'emplois dans la Fonction publique, c'est un projet scandaleux dans une période de chômage de masse et c'est un pas de plus dans la démolition de services publics indispensables.

Le personnel des hôpitaux ne peut plus faire face à la croissance des charges de travail. Il ne peut pas multiplier les heures supplémentaires imposées et pratiquement jamais payées. Le manque d'effectifs à La Poste se traduit par moins de tournées, des bureaux fermés, des heures d'ouverture réduites, des attentes interminables.

La seule raison de ces attaques est de faire des économies sur le dos des salariés, des chômeurs, des retraités, pour permettre à l'État de consacrer une part toujours plus grande du budget à aider le patro-

nat et, accessoirement, à financer les 15 milliards de cadeaux fiscaux aux possédants petits et grands, base électorale du gouvernement.

La grève du 20 novembre a été largement suivie, et les manifestations ont été massives.

En fixant à des dates différentes la journée de grève de la Fonction publique et celle, le 14 novembre, où les cheminots, les agents de la RATP, d'EDF et de GDF étaient appelés à reprendre leur grève, les directions syndicales ont choisi la division. Il est pourtant évident que, pour se défendre face aux attaques du gouvernement aux ordres du patronat, le monde du travail a intérêt à unir ses forces.

La détermination des cheminots et des agents de la RATP a cependant déjoué cette manœuvre. En poursuivant leur grève malgré tout, ils imposaient la jonction.

Le gouvernement a voulu disperser la grève des « régimes spéciaux » en proposant des négociations entreprise par entreprise. Les dirigeants des principales confédérations syndicales l'ont accepté alors que le gouvernement n'a fait aucune concession. Mais les grévistes n'ont pas l'intention d'abandonner leurs exigences pour le plat de lentilles des négociations. L'appel dédaigneux de Fillon à reprendre le travail avant toute négociation a renforcé leur détermination, ce qui a contraint les directions syndicales à continuer plus longtemps qu'elles ne le voulaient.

Le gouvernement voudrait bien diviser les travailleurs catégorie par catégorie, branche par branche, les opposer les uns aux autres pour mieux les écraser tous. Il n'est pas de l'intérêt du monde du travail de le laisser faire. Qu'ils soient du public ou du privé, les travailleurs n'ont pas à accepter de travailler toujours plus pour un pouvoir d'achat toujours plus faible et de crever de misère l'âge de la retraite venu, et tout cela pour que les riches deviennent toujours plus riches.

Le 20 novembre devra avoir une suite. Il faut faire reculer le gouvernement et le patronat, arrêter leur politique de régression sociale. C'est vital si nous ne voulons pas être poussés vers la pauvreté.

Arlette LAGUILLER

• Grèves

Qui prend qui en otage ?

Depuis le début de la grève des transports publics, les ministres, les patrons et leurs supporters entonnent le même refrain relayé par les télévisions, radios et journaux : « Les grévistes prennent les usagers en otage ».

Certes, ce ne sont pas les ministres ni les patrons ou les hauts cadres des sociétés qui attendent le train dans le froid sur le quai d'une gare ou qui sont serrés comme du bétail dans un wagon du métro. Ce sont bien évidemment ceux qui n'ont pas d'autre choix pour se rendre à leur travail. Mais c'est tous les

jours de l'année que ces travailleurs sont victimes de la déficience des transports en commun, des pannes, des retards, du nombre insuffisant de bus, de métros, de RER, de trains...

Et c'est aussi tout au long de l'année – et pas seulement pendant quelques jours de grève – que des millions d'usagers sont victimes des mesures du gouvernement. Dans les bureaux de poste, quand ils existent encore, c'est souvent pendant près d'une heure qu'il faut faire la queue pour la moindre opération. Dans les hôpitaux, c'est parfois des jours entiers que des malades séjournent sur des brancards

dans des couloirs. Dans des écoles, il n'est pas rare qu'instituteurs et professeurs aient à enseigner à des classes surchargées, etc. Tout cela parce que l'État se refuse à investir dans des moyens et du personnel suffisant dans les services publics. Alors, il serait de bon ton que ceux qui mettent en avant les difficultés des usagers pendant les grèves le fassent avec autant d'énergie quand ces mêmes usagers sont « pris en otage » – et du 1^{er} janvier au 31 décembre – par la carence des services publics !

En fait, ce qui gêne le gouvernement, les patrons et les commentateurs à leur service,

c'est le manque à gagner occasionné par les grèves, pour le patronat. C'est pourquoi si, demain, les travailleurs de Peugeot, Renault ou Citroën arrêtent le travail, on nous dira que les salariés des équipementiers sont réduits au chômage ou que les taxis ne peuvent plus travailler faute que leurs voitures aient été livrées. Si ce sont les ouvriers agricoles qui se mettent en grève, on va les accuser d'affamer la population. Et si les employés des supermarchés étaient en grève générale, ils seraient sans doute accusés de nous empêcher de faire nos courses. Dans tous les cas, on

nous serine que ce sont les plus pauvres qui sont les « victimes »

Mais il n'y a là aucun mystère. Ce sont les travailleurs qui font fonctionner la société, qui produisent toutes les richesses et, dans quelque secteur que ce soit, leurs arrêts de travail ont forcément des conséquences pour le reste de la société.

Mais, que ce soit en tant que travailleurs ou en tant qu'usagers ou consommateurs, ils sont d'abord victimes de l'exploitation capitaliste. Et, contre cette exploitation, un de leurs seuls recours, justement, c'est la grève !

Sophie GARGAN

• SNCF

Pendant les négociations, Les grévistes ne doivent pas relâcher la pression !

Mardi 21 novembre, la grève tenait bon à la SNCF même si l'ambiance parmi les grévistes variait selon les secteurs et selon l'attitude des militants syndicaux. À Paris Austerlitz, à Paris Montparnasse, à Nantes, à Chambéry, à Lyon (Oullins, Sibelin, etc.), la grève était reconduite.

Il faut se souvenir qu'à la veille même du premier jour de grève, le 13 novembre, Bernard Thibault annonçait que la CGT était prête à négocier entreprise par entreprise, dans le cadre de la réforme projetée par le gouvernement, c'est-à-dire dans le cadre de la suppression pure et simple des régimes spéciaux. Cependant, dès le 16 novembre, devant l'importance de la grève et la détermination des grévistes, nombreux à venir aux assemblées générales, la fédération cheminots CGT, sans revenir sur le fond de sa politique, changeait d'attitude : partout, ses responsables appelaient à la reconduite de la grève, ce qui répondait aux sentiments des travailleurs comme de bon nombre de militants et syndiqués CGT grévistes.

De son côté, le gouvernement, par la voix du ministre Xavier Bertrand, baissait le ton devant la fermeté des grévistes. Il n'était plus question d'attendre pour négocier que la grève soit terminée ou même qu'un mouvement de reprise, appelé par les directions syndicales, soit amorcé ainsi qu'il l'avait réclamé le 15 novembre au soir. Dès le 16, il acceptait le principe d'une rencontre avec les directions syndicales en présence de la présidente de la SNCF, Idrac, et deux jours plus

tard, la date du 21 novembre était arrêtée.

Les cheminots retenaient de tout cela que c'était leur grève qui avait permis aux fédérations syndicales d'amener gouvernement et direction SNCF à accepter de discuter. Restait à savoir sur quoi. Car le gouver-

nement, tiennent à conserver l'essentiel du contenu de leur système de retraite. Cela s'est senti lors de nombreuses assemblées de grévistes.

Malgré cela, les responsables syndicaux revenaient à la charge à plusieurs reprises pour faire voter aux grévistes une motion

leur opposition à la réforme.

De nouveau, le matin du 20 novembre, le jour même où les grévistes des transports devaient être rejoints par ceux de la Fonction publique, les fédérations syndicales CGT, CFTC, UNSA (autonomes) et CFE/CGC proposaient aux

refus de la suppression des régimes spéciaux, leur volonté que soit maintenu le calcul du taux plein sur la base de 37,5 annuités, l'indexation des pensions sur les salaires, l'âge de départ à la retraite à 50 ans pour les roulants (agents de conduite et contrôleurs) et 55 ans pour tous



Assemblée générale de cheminots à Nantes.

nement répète qu'il n'est pas question de revenir sur le fond de la réforme et la liquidation du système de retraite des cheminots alors que les grévistes, même s'ils savent qu'il sera très difficile de faire remballer l'intégralité de son projet au gouver-

nement répète qu'il n'est pas question de revenir sur le fond de la réforme et la liquidation du système de retraite des cheminots alors que les grévistes, même s'ils savent qu'il sera très difficile de faire remballer l'intégralité de son projet au gouver-

nement répète qu'il n'est pas question de revenir sur le fond de la réforme et la liquidation du système de retraite des cheminots alors que les grévistes, même s'ils savent qu'il sera très difficile de faire remballer l'intégralité de son projet au gouver-

nement répète qu'il n'est pas question de revenir sur le fond de la réforme et la liquidation du système de retraite des cheminots alors que les grévistes, même s'ils savent qu'il sera très difficile de faire remballer l'intégralité de son projet au gouver-

nement répète qu'il n'est pas question de revenir sur le fond de la réforme et la liquidation du système de retraite des cheminots alors que les grévistes, même s'ils savent qu'il sera très difficile de faire remballer l'intégralité de son projet au gouver-

Le 20 novembre à La Poste

Au niveau de La Poste, la grève du 20 novembre semble avoir été suivie dans les mêmes proportions que celle du 18 octobre. Si tant est que les chiffres de la direction soient fiables. Car ce qui était remarquable et inhabituel le 21 au matin, c'était le refus de la direction de donner des chiffres officiels de participation. Les données officieuses, que la direction faisait circuler dans les services du personnel, faisaient état de 16 % de grévistes

à l'échelle nationale. Mais bien des directions régionales se refusaient à donner des chiffres.

Sur Paris, selon les chiffres connus, un postier sur trois était en grève, en prenant en compte tous les services, y compris les directions. Le mouvement paraissait avoir été plus suivi le 20 novembre que le 18 octobre aux guichets des bureaux de poste et dans les services financiers. Au centre de tri de Gonesse, l'un

des plus importants de la région parisienne, le taux de grévistes atteignait cette fois 50 %.

En tout cas des dizaines de milliers de postiers à travers tout le pays ont tenu à montrer leur ras-le-bol de la dégradation permanente des conditions de travail, des suppressions d'emplois qui ne cessent pas et des salaires désespérément bas.

Correspondant LO

Ce texte a déclenché un tollé parmi les grévistes qui en ont eu connaissance, y compris parmi les syndiqués, et en particulier à l'intérieur de la CGT. Les grévistes restent fermes sur leur

Correspondant LO

• RATP

La grève est toujours là

Au lendemain du 14 novembre et de la reprise de la grève à la RATP, tous les médias prévoient un essoufflement rapide du mouvement. Bien des journaux d'information titraient jour après jour : « *La grève d'aujourd'hui est prévue comme devant être moins forte.* » Mais ni les métros, ni les bus, ni les RER (RATP) ne circulaient mieux pour autant. Si bien que le lundi 19 novembre, la reprise tant espérée par la direction et le gouvernement n'était pas au rendez-vous et la grève toujours présente à l'appel de la CGT, SUD, FO et UNSA (Bus).

La ligne B du RER (RATP) était complètement fermée, ainsi que plusieurs autres lignes de métro. Sur le RER A (RATP), quelques trains circulaient de-ci de-là, mettant un peu de baume au cœur de la direction qui espérait un effet d'entraînement. Au bus, le chiffre des grévistes restait toujours élevé, plus de 60 % en moyenne, avec des grévistes souvent très déterminés. Il en était de même dans les assemblées des grévistes et sur les piquets de grève, où le nombre moyen des participants se maintenait sans faiblir.

Dès le vendredi 17 novembre, la grève s'étant installée, la perspective d'une manifestation commune le mardi 20 avec les grévistes de la SNCF et ceux de la Fonction publique apparaissait aux plus militants comme un nouvel objectif qui pouvait renforcer le front des travailleurs mécontents face à la politique du

gouvernement. Le fait que d'autres se mettent en mouvement, ne serait-ce qu'une journée, était perçu comme un encouragement.

Les syndicats avaient tellement insisté au tout début de la mobilisation sur la nécessité de ne pas se couper d'autres secteurs salariés, de créer un rapport de force impliquant les travailleurs d'autres professions (sans l'organiser d'ailleurs), que cette journée maintenait pour le moins le niveau de la mobilisation. Certes, de nombreux agents n'étaient pas dupes de la politique des directions syndicales et savaient fort bien qu'ils devaient la jonction avec la Fonction publique au fait d'avoir maintenu la grève six jours durant, alors qu'il aurait été plus simple de faire d'emblée coïncider la reprise de la grève dans les transports avec l'appel à la mobilisation dans



Lors de la manifestation du 20 novembre.

d'autres secteurs. Mais cela, les directions syndicales ne l'ont pas voulu.

L'autre sujet de préoccupation a été le choix des syndicats d'accepter que des négociations s'ouvrent entreprise par entreprise à la RATP et à la SNCF. Pour l'heure, seul SUD-RATP a décidé de ne pas se joindre à ces discussions. Cet éclatement des négociations n'a pas été apprécié. Mais maintenant, la question se pose en ces termes : discuter peut-être, mais discuter de quoi ? Et là, la crainte se fait

jour de voir les syndicats abandonner les revendications essentielles qui sont à l'origine de la grève : non aux quarante ans de cotisations ; non aux décotes ; maintien de l'indexation des salaires ; maintien de la bonification donnant droit à un an de pension supplémentaire chaque cinq ans travaillés. La crainte de voir les directions syndicales engager les négociations sur des aspects secondaires de la réforme rend bon nombre d'agents méfiants, et

cette méfiance s'exprime au sein même des assemblées de grévistes.

Cette situation, qui témoigne d'une volonté de maintenir la pression gréviste, rend les choses plus difficiles aux syndicats qui voudraient arrêter la grève. Mais cela, c'est leur problème, pas celui des agents qui veulent tout faire pour que le retrait du projet gouvernemental sur la réforme des retraites devienne réalité.

Correspondant LO

« La grève c'est notre affaire »

Depuis le début du mouvement dans le secteur ouest de Paris, des grévistes de la RATP se sont organisés en assemblée générale inter-secteurs. Estimant que les grévistes sont au premier rang des combats, que ce sont eux qui créent le rapport de force par leur nombre, leur implication et leur détermination, plus de trente agents s'étaient réunis le 22 octobre après la première période de grève, pour mettre en place une structure où tous les grévistes pourraient non seulement s'exprimer mais surtout décider et mettre en œuvre leurs propres décisions. Et ce, de la façon la plus démocratique qui soit.

Sur ce terrain, ils ne parlaient pas de rien. Lors de la grève de 2003, ils avaient procédé de cette façon. Dès le début du mouvement actuel, certains se rappelant de l'expérience passée disaient : « *Nous devons cette fois partir de là où nous nous étions arrêtés en 2003.* »

Les jours qui ont suivi la journée de grève du 18 octobre, et surtout à la reprise du mouvement le 14 novembre, des appels ont été lancés pour que les grévistes s'organisent, se rassemblent, se soudent, soient une force plus grande que si chacun restait isolé dans son secteur.

L'assemblée générale du

14 novembre a été un succès, montrant que l'initiative répondait à un réel besoin. Les grévistes y ont élu leurs représentants chargés de mettre en œuvre toutes les décisions qui pourraient être prises. Ils ont constitué des équipes pour prendre contact avec les agents d'autres secteurs, organiser le cortège de la manifestation du jour même, où l'assemblée de l'Ouest parisien est apparue avec ses banderoles et ses slogans : « *37,5 ans pour tous* », « *La grève, c'est notre affaire* ». Enfin, l'assemblée a décidé d'une adresse aux syndicats, leur demandant d'accepter des observateurs à toutes les rencontres qui seraient organisées avec la direc-



Assemblée générale de grévistes.

tion ; demande à laquelle aucun d'entre eux n'a répondu. Il était pourtant bien normal que les grévistes soient tenus informés et puissent donner leur avis. Le lendemain, l'assemblée, plus nombreuse encore puisqu'elle regroupait 400 personnes, décidait d'élire un comité de grève de 14 membres.

Le mardi 20 novembre, les grévistes appelaient à une assemblée générale centrale

dans une salle du XX^e arrondissement de Paris. Venu de vingt secteurs différents de la RATP, ils se sont retrouvés en nombre un peu plus restreint mais toujours décidés à maintenir leur grève, qu'ils ont d'ailleurs revotée comme ils le font depuis le début. Puis, ils ont organisé leur cortège pour la manifestation de l'après-midi et décidé de se rendre le lendemain, mercredi 21 novembre, devant le

bâtiment de la direction de la RATP, où doivent s'ouvrir les négociations.

Alors que beaucoup commencent à sentir que les principales directions syndicales ont déjà programmé l'abandon du mouvement, les grévistes de l'assemblée générale centrale réaffirment leur attachement aux revendications pour lesquelles ils sont en grève.

Correspondant LO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Au lendemain d'une journée « tous ensemble », quelle suite ?

La journée du 20 novembre a finalement été une journée de grèves et de manifestations à la fois de cheminots, d'agents de la RATP, de gaziers et d'électriciens, de fonctionnaires – hospitaliers, postiers et surtout enseignants –, et même de quelques entreprises du secteur privé. À tous ceux-là se sont ajoutés de forts contingents d'étudiants et de lycéens. Les manifestations ont réuni dans les grandes villes du pays, au total des centaines de milliers de participants, un niveau que l'on n'avait plus vu depuis le mouvement contre le CPE.

Cette journée a donc eu un air de « tous ensemble ». Et cela en dépit de tous les efforts faits par les états-majors syndicaux, qui s'étaient évertués à lancer des appels à des dates laissant peu de chance de faire coïncider les mobilisations des travailleurs des différents secteurs, insistant sur les différences qu'elles pouvaient avoir et faisant l'impasse sur ce qui leur permettait au contraire de converger. S'il n'y avait eu l'entêtement à maintenir leur grève de la base des cheminots et des agents de la RATP, s'il n'en avait dépendu que des chefs syndicaux, tout était prévu pour que les uns s'essouffent avant que les autres commencent. Exactement comme le souhaitaient les Sarkozy, Fillon et consorts, et conformément aux vœux du patronat.

Qui peut pourtant dire (à part de soi-disant chefs syndicaux...) que telle ou telle catégorie de travailleurs n'est pas directement concernée par les projets dits de réforme, alors qu'ils visent à augmenter le temps de cotisation pour la retraite et abaisser le niveau des pensions, à faciliter les possibilités de licenciements et augmenter les charges de travail en accroissant le chômage, à faire baisser les salaires sous la pression de celui-ci et à diminuer les indemnités aux chômeurs ? Quels sont les travailleurs qui face à l'augmentation des produits de première nécessité – la nourriture, l'essence, les loyers, les charges – ne sont pas concernés par la baisse du pouvoir d'achat ? Lesquels n'auraient pas à faire les frais des nouvelles franchises sur les remboursements médicaux ? Qui ne pâtirait d'une nouvelle dégradation des services publics ?

Et surtout qui peut prétendre (à part les mêmes...) que les travailleurs, confrontés à tous ces problèmes, seraient en meilleure position pour empêcher un nouvel appauvrissement de tous en se battant séparément, les uns après les autres, plutôt qu'en affrontant tous ensemble le gouvernement et le patronat ?

Aussi réussie qu'ait pu être cette

journée du 20 novembre, elle ne peut cependant être qu'une étape de la mobilisation nécessaire pour réussir à faire reculer Sarkozy et le patronat. À ces derniers il en faut bien davantage avant qu'ils ne se conviennent que leur classe, celle des possédants, pourrait avoir encore bien plus à perdre si elle ne cédait pas aux revendications légitimes des travailleurs. Pour aboutir à un résultat tangible, la grève et les manifestations de rues doivent continuer, s'élargir, s'amplifier. Les chemins et les rythmes peuvent être divers et il est difficile d'en tracer un plan à l'avance. D'autant que les organisations qui en principe auraient les moyens de proposer des perspectives d'action, les confédérations syndicales, ne souhaitent ni la durée ni l'extension et n'attendent qu'un moment de faiblesse du mouvement pour faire passer leur désir d'aller, en bons maquignons, « négocier » des reculs sur la base des plans du gouvernement.

Quant à la gauche tous les leaders de sa principale composante, le Parti socialiste, proclament à tous les médias et sur tous les tons qu'ils sont pour les prétendues réformes et qu'ils regrettent la grève. Ils se complaisent à faire entendre qu'ils serviraient mieux leurs maîtres, la bourgeoisie, parce qu'ils seraient plus habiles que la droite à faire passer ces mauvais coups en évitant les conflits sociaux.

Reste que malgré ses ennemis déclarés et ses faux amis, le mouvement a encore des ressources, et en particulier la grève des cheminots et des agents de la RATP. Ici ou là, des travailleurs, militants d'organisations révolutionnaires, syndicalistes qui n'admettent pas la duplicité de leurs chefs, militants de partis de gauche qui ne s'inclinent pas devant les volontés de la droite et des patrons, ou encore simples travailleurs du rang combattifs, tous ceux-là font déjà valoir ou auront à cœur de le faire, leur volonté du « tous ensemble » auprès de leurs camarades. Ils peuvent prendre l'initiative d'assemblées pour préparer la suite, de liens entre celles-ci, assurer le contact avec d'autres catégories et d'autres secteurs, et surtout s'organiser pour permettre à la base de contrôler ce qui se décide en son nom. Une chance pourrait ainsi être donnée pour que la combativité dont fait preuve aujourd'hui une fraction importante de la classe ouvrière débouche sur des résultats réels, et en tous cas permette de mener les luttes actuelles au mieux de leurs possibilités.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

Articles : *Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires* : La fédération des luttes à portée de mains ? – *retraites* : 15 ans d'attaques systématiques – *Une tribune de la LCR* : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations – *USA* : la majorité contre la guerre – *Allemagne* : grève tenace des roulants – *Belgique* : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Contre la loi Péresse

Le mouvement étudiant continue

Le mouvement étudiant contre la loi Péresse continue en se renforçant. Cette loi adoptée pendant l'été, quand les étudiants sont en vacances... a pour principal objectif de soumettre les universités aux intérêts des entreprises privées et du patronat. Les étudiants mobilisés s'y opposent ; ils sont bien conscients qu'une telle soumission s'accompagnerait d'une diminution des fonds publics et d'une privatisation progressive de l'enseignement supérieur.

Lundi 19 novembre, 43 universités étaient touchées. Cela reflète des situations très diverses. Dans certaines facultés, des assemblées générales importantes se sont tenues comptant 500 participants à Marne-la-Vallée, 1 300 à Tolbiac, 1 600 à Nanterre, 950 à Saint-Denis, 500 à la Sorbonne, et souvent plus encore en province avec 1 600

bulletins secrets – voire, c'est la dernière mode, à des « votes électroniques » – avec des questions du type : « Êtes-vous pour le blocage cours ? », afin de noyer les voix des grévistes et de leur ôter toute légitimité. En revanche, quand une assemblée générale massive et contradictoire vote la grève et le blocage, elle ne serait pas légitime ! Et quand cela ne suffit pas, ils envoient les CRS ou les gardes mobiles pour déloger les étudiants qui « bloquent » ou occupent les facultés.

Ainsi, à Rennes 2, Aix-en-Provence, à Nanterre, la Sorbonne, etc., les présidents d'université ont fait intervenir la police contre leurs étudiants. Ces présidents sont certes favorables à une loi qu'ils ont réclamée : certains se verraient bien en chefs d'entreprise sur le grand « marché de la connaissance », en mesure d'embaucher et de licencier à leur guise, de moduler les droits, de trouver des « partenariats » avec les



Lors de la manifestation parisienne du 20 novembre.

participants à Caen, 3 000 à Rennes 2, 1000 à Montpellier 3, 1500 à Bordeaux 3 etc. Dans d'autres, ce sont de petites minorités encore qui essaient d'entraîner les autres. En tout cas, il est manifeste que la loi Péresse suscite un large rejet parmi les étudiants, même quand ils ne sont pas en grève.

Dans la plupart des manifestations du 20 novembre, des cortèges d'étudiants étaient présents, pas forcément massifs, mais plus nombreux que lors des précédentes manifestations, le 14.

Le mouvement, s'il se cherche encore, est pour l'instant sur la pente ascendante. Dans plusieurs endroits, les étudiants ont pris l'initiative de s'adresser aux lycéens, dont beaucoup seront, demain, concernés par les effets de cette loi. Ici et là, de petites assemblées se sont tenues. Et lors des manifestations du 20 novembre, des lycéens étaient également présents.

Pourtant, le gouvernement et ses alliés ne ménagent pas leur peine. Ainsi, à la manière d'un Villepin ou d'un Juppé par le passé, ils montent au créneau pour répéter qu'ils ne céderont pas. Certains présidents d'université, hostiles au mouvement, recourent à des référendums à

entreprises, de vendre et d'acheter des terrains, etc. Et leur message au gouvernement peut se résumer à un craintif « Tenez bon ! ».

Le gouvernement n'en redoute pas moins que se développe, dans les universités, une contestation comparable à celle qui, en 2006, avait obligé Chirac et Villepin à retirer le CPE.

Le syndicat UNEF, qui avait négocié la loi avec le gouvernement au cours de l'été, est maintenant présent dans le mouvement, le plus souvent avec ses propres mots d'ordre (budget, etc.), qui obligent parfois ses dirigeants à quelques contorsions. Et il participe à la coordination nationale, qui s'est réunie à Tours les 17 et 18 novembre.

Les prochaines échéances seront essentielles : pour avoir une chance de l'emporter, les étudiants savent qu'ils doivent étendre et populariser leur mouvement. Des assemblées générales sont prévues ainsi que des manifestations jeudi 22 et d'autres mardi 27 novembre. Il faut qu'elles soient couronnées de succès et que la jeunesse scolarisée amplifie sa mobilisation, contre la loi Péresse, dont les étudiants ont bien raison de réclamer l'abrogation.

• Fonction publique

Riposter à la perte de pouvoir d'achat et à la diminution des effectifs !



Le 20 novembre, la journée de grève des travailleurs de la Fonction publique a clairement mis en lumière la similitude des revendications des salariés, dans le public comme dans le privé. Perte de pouvoir d'achat, salaires souvent insuffisants, coupes dans les effectifs, détérioration des conditions de travail, attaques sur l'âge et le montant de la retraite, tels sont les motifs qui fâchent les travailleurs du secteur public.

Les huit fédérations syndicales ont donc appelé les 5 millions de salariés des trois fonctions publiques, d'État, hospitalière et territoriale, ainsi qu'à La Poste, France Télécom, Météo France, France Inter... et les aiguilleurs du ciel, à faire grève et à manifester dans plusieurs villes du pays.

L'augmentation de leurs salaires, 0,8 % au 1^{er} février dernier, est ridicule au regard de

l'inflation. Leur pouvoir d'achat, en baisse depuis des années, a chuté de 6 % depuis 2000 selon les syndicats. Rien à voir avec les chiffres du ministre du Budget, qui prétend que, rien qu'en 2007, l'augmentation se monterait à 2,4 %, inflation déduite. « C'est vrai, reconnaît-il pourtant, les fonctionnaires ne gagnent pas très bien leur vie, mais il faut accepter de prendre plus de responsabilités, de faire plus d'heures supplémentaires... » Ce discours sonne d'autant plus faux que la hausse des prix se fait sentir de plus en plus brutalement pour l'ensemble des travailleurs, et que les bas salaires sont fréquents, dans le privé comme dans le public.

Si, chez les agents territoriaux par exemple, le salaire moyen se monte à 1 500 euros environ, combien d'employés de cantine, de voirie ou de mairie touchent, pendant de longues années, à peine plus que le smic ? Combien de jeu-

nes enseignants nommés en région parisienne sont obligés de cohabiter – bon gré, mal gré – à plusieurs, faute de pouvoir payer un loyer ? Combien de travailleurs des hôpitaux, appelés à « faire plus d'heures supplémentaires », en sont à ne jamais pouvoir les récupérer, faute de personnel, et sont contraints de travailler gratuitement de longues heures d'affilée, en attendant qu'il y ait quelqu'un pour prendre la relève ?

Car, parmi les raisons de la grève, figurent les 22 900 suppressions de postes prévues au budget 2008. 11 200 postes en moins, rien que dans l'Éducation nationale ! « Dans la Fonction publique d'État, il y a probablement trop de fonctionnaires » osait avancer, le matin même, le ministre Éric Woerth. La politique gouvernementale d'économies sur la fonction publique ne peut se traduire que par une aggravation sensible des conditions de travail des personnels,

dans la Santé, dans l'Éducation, comme dans la majorité des services publics. Elle a également pour conséquence une dégradation des services rendus à tous les usagers, malades, élèves, parents, assurés sociaux, chômeurs, allocataires, etc. Les 150 000 emplois que le gouvernement envisage de supprimer d'ici à 2012 signifieront donc en partie plus de chômeurs, puisque le recrutement se tarit, mais aussi des difficultés grandissantes pour les usagers des services publics.

Les travailleurs du public comme ceux du privé, dont certains ont d'ailleurs rejoint les grèves et manifestations du 20 novembre, ont, sinon les mêmes patrons, du moins le même gouvernement qui s'empresse au service exclusif de ces derniers. Leur intérêt est le même : intensifier la riposte aux attaques du patronat comme de ses zélés serviteurs à la tête du pays.

Viviane LAFFONT

• Salaires des enseignants

Santini délire sur les ondes

« Si l'on prend l'exemple d'un enseignant en début de carrière et sans charge familiale, qui gagne 4 000 euros par mois... » C'est ainsi que le secrétaire d'État chargé de la Fonction publique André Santini, invité le lundi 19 novembre par France Info, a abordé la question des augmentations de salaire réclamées par les fonctionnaires, avant d'expliquer qu'avec les heures supplémentaires et les activités

annexes, ledit enseignant pouvait encore gagner beaucoup plus. Le journaliste qui l'interrogeait n'a même pas relevé cette affirmation mensongère, ce qui laissait penser que le chiffre avancé pouvait correspondre à la réalité.

Malheureusement pour les enseignants, cette réalité est bien différente. Sans parler des vacataires, dont le sort est encore moins enviable, un pro-

fesseur des écoles (institutrice) ou un professeur titulaire du Capes débutent leur carrière avec un salaire tournant autour de 1 400 euros par mois, pour atteindre un maximum de 2 921 euros net après trente ans d'ancienneté. Quant aux professeurs agrégés, ils démarrent avec une centaine d'euros de plus pour finir avec un maximum de 3 500 euros.

Avec ces chiffres, qui éma-

nent de la grille officielle des salaires de l'Éducation nationale, on est donc loin du compte. Alors de deux choses l'une : ou bien Santini en s'exprimant a étalé son incompetence, ou bien il a sciemment sorti un mensonge pour essayer de dresser l'opinion contre les enseignants. À moins qu'il ne soit à la fois menteur et incompetent.

Roger MEYNIER

"Ringardisme" patronal

Le patronat se lamente sur le manque à gagner que lui coûterait la grève. Pour Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, entre 300 et 400 millions d'euros seraient ainsi perdus chaque jour, soit quelques centièmes des fameux points de croissance présentés comme l'emplâtre magique censé guérir tous les maux dont souffre l'économie. Le président de la Fédération du commerce estime de son côté que les commerçants connaîtraient une perte de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 40 à 50 % : « Du jamais vu depuis Mai 68 », a-t-il dit ! À croire qu'il n'a pas vu grand-chose dans sa vie...

Mais la palme des déclarations ridicules revient sans conteste à Laurence Parisot. Mercredi 14 novembre, la présidente du Medef s'en est prise aux grévistes, qui, plutôt que de se préoccuper de l'âge de leur départ en retraite et de la perte de revenu que le gouvernement veut leur imposer, devraient plutôt penser, selon elle, à l'image qu'ils donnent du pays. « Comme c'est gênant vis-à-vis du reste du monde ! Moi, je ne cesse de penser à ceux qui aiment la France et nous regardent aujourd'hui et se disent "Mais qu'est-ce que c'est que ce ringardisme" ? », s'est-elle exclamée, rejoignant ainsi tous les pseudo-réformateurs des beaux quartiers, qui estiment que les travailleurs sont rétrogrades lorsqu'ils n'acceptent pas sans broncher tous les mauvais coups que le patronat veut leur donner. Parisot a aussi déploré « le goût masochiste des Français pour la lutte ». Mais être « masochiste », en l'occurrence, ce serait plutôt accepter de travailler plus longtemps pour gagner moins une fois arrivé à l'âge de la retraite.

La patronne du Medef ne fait qu'exprimer là la vieille hargne de tous les patrons face à des travailleurs qui défendent leurs droits. Question « ringardisme », elle est imbattable.

Marianne LAMIRAL

• Belgique

Manifestation pour l'unité du pays L'union fait la force... mais pour quoi faire ?

Dimanche 18 novembre, 35 000 manifestants, selon la police, ont défilé dans les rues de Bruxelles « pour l'unité de la Belgique », et exprimé leur désarroi devant les conflits communautaires avivés depuis plus de cinq mois par les politiciens chargés de former le futur gouvernement.

Cette manifestation est la suite d'une pétition lancée sur Internet par une habitante de Liège, qui a récolté 135 000 signatures sous le texte suivant : « *Nous, Belges de naissance, de cœur ou d'adoption, demandons que les hommes politiques respectent notre pays ! Et son Unité. Notre pays est trop petit, à l'heure de l'Europe, pour être divisé. Nous, Belges de toutes les Régions et de toutes les Communautés, demandons aux hommes politiques de s'occuper des vrais problèmes tels que emploi, sécurité, santé, bien-être, l'environnement... sans gaspiller leur temps et NOTRE argent à des querelles qui ne concernent qu'une petite minorité. L'Union fera notre force !* »

Les médias flamands avaient beaucoup moins couvert l'événement, ce qui peut expliquer la plus faible participation flamande, alors que tout indique que les partisans de la scission dans la population ne sont guère plus nombreux au nord du pays qu'au sud.

D'autre part le président du Parti Socialiste Elio Di Rupo et la présidente du CDH (Centre Démocratique Humaniste) Joëlle Milquet – deux partis francophones – ont pu participer à la marche soi-disant « en tant que citoyens », en fait en représentants du gouvernement wallon, alors que tous deux rendent régulièrement responsables de la crise « les Flamands ».

Pourtant, beaucoup de manifestants dénonçaient par des pancartes bilingues ou en dialecte bruxellois – mélange savoureux de néerlandais et de français – l'ensemble du monde politique comme responsable de la crise communautaire.

Et, en effet, la crise politique belge résulte de l'accumulation des multiples rivalités entre les diverses cliques politiciennes et de leur concurrence sur le terrain de la démagogie communautaire. Tout en menant, ensemble ou séparément, des attaques contre les conditions de vie de la population, ils ont

cherché à camoufler cette politique antiouvrière en se proclamant les défenseurs, qui des « francophones », qui des « néerlandophones », comme si l'appartenance à tel ou tel groupe linguistique était la seule chose qui compte. Et comme, sur ce terrain, on peut toujours trouver plus radical que soi, chacun a cherché à se montrer plus intransigeant que l'autre dans la défense de son groupe linguistique, contribuant à enfoncer le pays dans un imbroglio de conflits aussi insolubles qu'absurdes.

Aujourd'hui, les conflits communautaires sont un paravent bien commode pour les attaques contre la Sécurité sociale, l'octroi d'avantages fis-

les clivages entre Wallons et Flamands, francophones et néerlandophones.

La manifestation du 18 novembre montre que sans doute une grande partie de la population belge ressent l'absurdité de ces conflits. Cependant, il ne suffira certainement pas pour s'y opposer de brandir le drapeau belge et de revendiquer le maintien de l'unité du pays. Depuis trois décennies toutes les attaques contre le niveau de vie de l'ensemble de la population du royaume se sont faites sous la responsabilité du gouvernement central et du roi, symbole de l'unité du pays. Et c'est justement une des raisons de l'importance de plus en plus



caux aux entreprises et aux plus riches, la limitation des droits aux allocations de chômage, les coupes dans les soins de santé. Chaque fois, il se trouve un parti pour expliquer que cela est dû, par exemple, aux Wallons qui coûtent trop cher et ne travaillent pas assez, ou bien aux Flamands qui sont trop égoïstes, qu'il faut aider la Wallonie à résister à la Flandre, ou vice-versa, que les uns ne doivent pas payer pour les autres, etc., comme si toutes les questions qui se posent à la population devaient se régler suivant

grande donnée au facteur communautaire, dérivatif commode pour le mécontentement engendré par ces attaques.

La division du pays n'offre aucune perspective aux travailleurs de Belgique, qui doivent d'abord avoir conscience qu'ils ont les mêmes intérêts fondamentaux, dans le pays et au-delà, contre les grands capitalistes qui dirigent cette société. Mais ce n'est pas non plus sous les plis du drapeau belge qu'ils pourront parvenir à cette conscience.

Claude THIERAM

• États-Unis

L'offensive des const

Aux États-Unis, les patrons de l'automobile ont déclenché une offensive d'envergure contre les travailleurs. Jusque-là ils s'étaient contentés, si l'on peut dire, de rogner petit à petit sur les salaires, les prestations sociales, les conditions de travail, à chaque renouvellement de contrat. Mais cette année les contrats proposés par les trois grands constructeurs automobiles, General Motors, Chrysler et Ford, visent à reprendre d'un coup à 180 000 salariés et 520 000 retraités et veuves, les principales protections que les luttes des travailleurs avaient pu arracher dans le passé.

La remise en cause de tous les acquis

Cela concerne aussi bien les salariés en activité que les retraités et les futurs embauchés. C'est la guerre ouverte déclarée non seulement aux travailleurs de l'automobile mais au-delà à l'ensemble de la classe ouvrière.

En effet les contrats prévoient un salaire réduit de moitié, une retraite qui n'est plus garantie et une couverture médicale minimum pour les nouveaux embauchés dans toute une série de postes : cela représente pour la direction une économie des deux tiers du salaire et des avantages sociaux. Les anciens vont être poussés dehors et bientôt cette condition des nouveaux embauchés sera le lot commun. Selon GM, d'ici quatre ans les trois quarts des salariés seront dans ce cas.

Les retraités qui avaient

droit à une couverture médicale à vie sont désormais privés de cette garantie. Les constructeurs ont décidé que cela leur coûtait trop cher et se sont débarrassés de cette charge sur le syndicat, l'UAW, qui va ainsi gérer un fonds, notoirement sous-alimenté dès le départ puisque les constructeurs n'ont versé qu'une partie de ce qu'ils doivent (entre 55 % pour GM et 45 % pour Ford) et le plus souvent sous forme d'actions ou de titres qui peuvent ne plus rien valoir du jour au lendemain.

Voilà les sacrifices les plus gros que les patrons veulent imposer pour diminuer leurs coûts. Mais il y en a bien d'autres : les travailleurs licenciés perdront leurs indemnités s'ils n'acceptent pas le travail qu'on leur propose ; il faudra payer plus pour se soigner ; pendant les quatre années du contrat, les salaires ne seront

• Bangladesh

Catastrophe nature

Le cyclone Sidr qui a traversé le Bangladesh jeudi 15 novembre a fait des milliers de morts et des millions de sans-abri. Ces derniers, souvent coupés du monde, soit qu'ils soient encerclés par les flots, soit qu'aucune route ne soit plus praticable, n'ont plus ni vivres ni eau potable. Aussitôt la catastrophe connue, les organismes internationaux et les grandes puissances ont envoyé, en sus de leurs condoléances, des « aides humanitaires ».

La charité, voilà ce que ceux qui possèdent tout proposent à ceux qui n'ont plus rien. Le reste du temps, lorsque les pays impérialistes s'intéressent au Bangladesh, c'est pour profiter des salaires de misère des ouvriers du textile (80 % des exportations du pays) et des producteurs de jute, pour exiger que le système ban-

caire soit privatisé, pour soutenir un régime d'état d'urgence apte à réprimer les grèves, pour vendre des armes aux militaires. Pour « sortir le pays de la pauvreté » (40 % des 144 millions d'habitants vivent avec moins d'un dollar par jour) les puissants de ce monde disent compter sur les ONG et le « micro-crédit », c'est-à-dire sur une charité chichement accordée. Pour prévenir les conséquences des catastrophes naturelles, ils ne proposent rien et espèrent sans doute en la clémence divine.

Pourtant des cyclones dévastent régulièrement le Bangladesh dont, de plus, un tiers du territoire est situé en zone inondable. En 1970 il y eut 500 000 victimes et 138 000 en 1991. Mais la population continue à vivre dans des cabanes emportées au premier coup

Constructeurs automobiles contre les travailleurs

plus indexés sur les prix et les augmentations de salaire seront remplacées par des primes. Les travailleurs y perdent beaucoup, de l'ordre de 17 000 dollars sur quatre ans à Ford, par exemple.

Le syndicat complice des patrons

Il a fallu que le syndicat mette tout son poids et exerce de fortes pressions sur les travailleurs pour leur faire accepter de tels contrats. Aucun mensonge n'a été trop gros pour les responsables de l'UAW quand il s'est agi de leur présenter le contrat, en leur disant qu'il sauverait la protection médicale des retraités et surtout les emplois. Le syndicat a même appelé tous les travailleurs de General Motors à la grève, pour la première fois depuis 37 ans, pour obtenir des garanties sur l'emploi. Au bout de 48 heures, GM avait fait mine de céder. Chez Chrysler, l'UAW et la direction ont joué la même pièce mais la grève n'a duré que six heures. Chez Ford le syndicat s'est contenté de dire que la négociation s'était terminée par un marathon de 40 heures de réunions non stop ! Tout cela pour faire croire à l'intransi-

geance du syndicat, au fait qu'il avait arraché le maximum et que les directions s'étaient engagées sur le maintien des emplois, sur des investissements aux États-Unis, etc.

La résistance commence à s'organiser à la base

Malgré tous ces mensonges et le fait qu'il est pratiquement impossible de savoir avant de voter ce que contiennent exactement les contrats, 36 % des travailleurs de GM ont voté contre le contrat, qui a été adopté avec la majorité la plus faible jamais vue pour un contrat dans l'automobile. Quelques semaines après, fin octobre, chez Chrysler, le vote a été plus serré encore puisque 45 % des travailleurs ont refusé le contrat, le vote étant même majoritaire dans plusieurs grandes usines d'assemblage. Les bureaucrates du syndicat ont dû faire des descentes à plusieurs dizaines et parfois jusqu'à 200 dans une même entreprise pour menacer les travailleurs de la fermeture de l'usine s'ils rejetaient le contrat, ou au contraire leur promettre que l'usine ne serait pas fermée s'ils votaient bien. Mais en

novembre, lorsque ceux de Ford ont été appelés à voter, les travailleurs pensaient que les jeux étaient faits. Le syndicat a fait voter d'abord les établissements dont il était le plus sûr, puis en dernier ceux où la contestation était la plus forte. Chez Ford il n'y a plus eu que 22 % de votes contre le contrat mais, dans certaines sections syndicales, l'abstention a été forte, dépassant parfois la moitié des effectifs.

Depuis plus d'un demi-siècle, jamais les dirigeants de l'UAW n'avaient eu autant de mal à faire ratifier un contrat par les travailleurs et ils n'ont pu le faire qu'en leur mentant sans vergogne. Ceux-ci ne vont pas tarder à s'apercevoir que le syndicat a véritablement trahi leurs intérêts au profit de la direction. Le mécontentement déjà grand va sans doute s'amplifier, ainsi que la méfiance envers les dirigeants syndicaux. Déjà des syndicalistes, des travailleurs ont ressenti le besoin de se coordonner pour dénoncer les contrats et se faire entendre aussi bien chez GM, Chrysler ou Ford.

Alors les constructeurs ont peut-être gagné la première manche avec l'aide de l'UAW, mais la partie n'est pas terminée

et il n'est pas dit que les patrons réussissent à mettre en œuvre ces contrats pourris sans susciter une résistance

que les dirigeants du syndicat ne pourront peut-être plus contrôler.

Dominique CHABLIS

Les conséquences de la sale guerre en Irak

Selon une enquête – incomplète – menée par la chaîne de télévision CBS, 6 256 « vétérans » (les démobilisés) de l'armée américaine, mais aussi des actifs, se sont suicidés durant la seule année 2005, soit en moyenne 120 suicides par semaine, 17 par jour.

C'est beaucoup, et c'est deux fois plus que le nombre moyen de suicides pour l'ensemble de la population des États-Unis. La proportion est bien plus importante encore si l'on considère les « vétérans » âgés de 20 à 24 ans ayant servi en Afghanistan ou en Irak. Pour cette tranche d'âge, le taux de suicides est de trois à quatre fois plus important que pour la population américaine du même âge.

Ces chiffres s'ajoutent à ceux des pertes américaines en Afghanistan et en Irak sur le terrain, plus de 3 800 rien qu'en Irak depuis 2003, date du début de l'intervention des troupes occidentales.

L'armée américaine s'est targuée d'utiliser les technologies les plus modernes pour protéger la vie de ses soldats. Cette protection est toute relative, comme l'indique le chiffre des tués, mais elle ne peut rien contre les effets des traumatismes psychologiques qu'entraînent les ordres donnés à ces soldats et par la façon dont l'armée maintient l'occupation du pays. Quand on mène une sale guerre, on ne peut la mener que salement.

Devant ces suicides, le responsable de la commission sénatoriale des anciens combattants des États-Unis a constaté que « pour trop de vétérans, le retour à la maison ne met pas un terme au conflit » en concluant : « Une action est nécessaire. » Mais laquelle ? Il faudrait surtout, d'abord, arrêter cette guerre que rien ne justifie, et rapatrier ces troupes d'occupation qui n'ont rien à faire en Irak.

Michel ROCCO

Le vent et catastrophe sociale

de vent, inhabitables à la moindre montée des eaux, à être soumise à des aléas climatiques que l'on peut pourtant prévoir et dont on peut se protéger. À condition d'y mettre les moyens !

Les pays développés menacés d'inondations, de raz de marée, de tremblements de terre etc., ont mis au point des méthodes pour éviter, autant que faire se peut, que ces aléas ne se transforment en catastrophes. Et puis, si la nature est trop hostile, une société humaine vraiment civilisée devrait être capable de permettre à ses membres d'aller vivre ailleurs, de leur en donner les moyens. Ce sont la faim et la pauvreté qui retiennent la population dans ces conditions de vie. Des maux qui n'ont rien de naturel mais que le capitalisme est incapable d'éradiquer.

Paul GALOIS



AFP

• Deutsche Bahn

La lutte des cheminots continue

À l'appel du Syndicat des conducteurs de locomotives (GDL), le personnel roulant des chemins de fer allemands (la Deutsche Bahn-DB) a à nouveau fait grève du 14 au 17 novembre. La grève a duré 62 heures pour le fret et 48 heures pour le trafic de voyageurs, local comme national. Il s'agissait de la sixième grève depuis que le conflit sur la revalorisation des salaires a éclaté l'été dernier. Mais c'est la première fois que l'ensemble du réseau ferré a été touché si longtemps, ce qui représente, selon GDL, « la plus longue grève des chemins de fer dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre ».

De nombreux trains ont tout de même circulé dans l'ouest du pays parce que ceux des conducteurs qui ont le statut de fonctionnaires n'ont pas le droit de grève. C'est dire que la lutte des cheminots se déroule dans des conditions difficiles. Mais l'activité de beaucoup d'entreprises, comme Audi ou encore le port de Hambourg, le deuxième port d'Europe, et tout le trafic dans l'est du pays ont tout de même été très perturbés.

Il faut aussi rappeler que, le 5 octobre, la direction avait

réussi à faire interdire par le tribunal de Chemnitz la grève pour les grandes lignes et le trafic de marchandises, ce qui entravait considérablement le mouvement. Mais le 7 novembre, le tribunal du travail du Land de Saxe a levé, en appel, cette décision inique, qui n'avait aucun fondement juridique. La direction de la DB a proposé de nouvelles négociations. Mais cela fait des mois qu'elle mène les cheminots en bateau : c'est le 19 mars que GDL a déposé, dans le cadre de la négociation salariale en

cours, sa proposition de grille de salaires comportant des augmentations importantes. Et hormis l'accord au rabais signé début juillet par Transnet, le principal syndicat de cheminots, la seule autre proposition patronale est une provocation pure et simple. Elle consiste à verser une prime de participation – déjà décidée – en un paiement, et à concurrence de 1 400 euros, de 104 heures supplémentaires au maximum – déjà effectuées et comptabilisées sur un compte d'heures. En outre, les conducteurs pourraient avoir une augmentation supplémentaire de 5,5 %... à condition qu'ils acceptent de travailler deux heures de plus, soit 43 heures par semaine !

En tout cas, la détermination ne faiblit pas parmi les travailleurs, conducteurs, mais aussi les autres person-



ARC

nels roulants (contrôleurs, personnel d'accompagnement) concernés par la grève. Nombre d'adhérents du GDL réclament à leur direction de déclencher désormais une grève illimitée. Et malgré la propagande patronale et des médias contre leur lutte, l'opinion populaire continue de leur être favorable : un sondage publié par le *Berliner Zeitung* le 19 novembre indiquait que 87 % des Berlinoises trouvaient « bien que les cheminots se défendent ». Et

57 % estimaient que leurs revendications sont justifiées. Car leur grève pose le problème du pouvoir d'achat insuffisant, en baisse depuis des années dans bien des secteurs.

Alors, il faut souhaiter que leur détermination aboutisse à faire reculer une direction de combat qui ne sait que manier le bâton et qui a déjà licencié plusieurs conducteurs pour faits de grève.

Henri MARNIER

D'anciens nazis dans les placards de la démocratie

Le Bundeskriminalamt, le BKA, c'est-à-dire la direction fédérale de la police judiciaire allemande, vient de décider de faire « toute la lumière » sur ses liens avec le III^e Reich. Son président, Jörg Ziercke, a donc ouvert ses archives à un groupe de chercheurs indépendants.

Mieux vaut tard que jamais ! Car soixante-deux ans après la fin du III^e Reich, et cinquante-six ans après la création de cette police judiciaire, il ne reste guère d'anciens nazis dont cela pourrait bousculer la carrière.

Des historiens n'avaient pas attendu l'ouverture de ces archives pour démontrer que d'anciens membres de l'appareil de répression nazi occupaient la majorité des postes dirigeants du BKA dès sa création. « Parmi eux, la moitié est impliquée dans des crimes de grande ampleur », estime Dieter Schenk, auteur d'un ouvrage sur l'histoire du BKA, paru en 2001.

Ainsi Theo Saevacke, ancien SS responsable de l'arrestation de résistants italiens et de la déportation de Juifs italiens pendant la Seconde Guerre mondiale, condamné pour ces faits seu-

lement en 1999, avait pu travailler dès 1951 pour le BKA. En 1956, il fut promu chef de la division des affaires de haute trahison. Un ex-SS, Kurt Amend, fut aussi le chef de l'unité de recherches du BKA dans les années cinquante.

Ce recyclage du personnel nazi ne fut pas le seul apanage de l'Allemagne ou de l'Autriche. Les États européens ont fait de même avec d'anciens complices locaux des autorités occupantes nazies, y compris en France. Là aussi, le silence a été longtemps la règle, et les carrières des anciens collaborateurs vichystes recyclés n'ont dans l'ensemble guère été perturbées, comme le montre l'exemple de Papon, qui fut préfet sous de Gaulle, ministre sous Giscard, et ne fut poursuivi que bien plus tard.

Les États-Unis comme la plupart des États d'Amérique du Sud ont fait de même avec d'anciens nazis, réfugiés mais aussi rapatriés par les autorités au niveau le plus élevé. On ne recyclait pas seulement des spécialistes de la physique nucléaire mais aussi d'authentiques anciens tortionnaires, qui surent transmettre leurs « compétences » aux armées de leur pays d'accueil.

Avec les débuts de la Guerre froide en 1947, l'anticommunisme d'anciens nazis ou d'anciens collaborateurs devint un passeport pour une nouvelle carrière dans un régime dit démocratique. De la même façon, ceux qui en France avaient organisé les rafles contre les Juifs et leur déportation, comme le fit la police française en collaboration avec les autorités occupantes, avaient ainsi une expérience qui fut ensuite mise à profit contre les Algériens pendant la guerre d'Algérie.

En Allemagne, les historiens ont commencé à mon-

trer comment cette forte présence nazie au niveau le plus élevé de la police judiciaire a pesé sur ses comportements jusque dans les années soixante-dix.

Cependant le BNI, équivalent allemand des Rensei-

gnements Généraux, garde encore ses archives bien closes. Les appareils d'État ne sont jamais très pressés d'ouvrir leurs placards et de montrer les crimes qui s'y dissimulent.

Jacques FONTENOY

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 108 (novembre 2007)

France

- Situation sociale et tactique syndicale
- Conférence de Grenelle : environnement et économie de marché

Irak

Le « redéploiement » américain : diviser l'Irak pour régner

Corne de l'Afrique

Guerre civile en Somalie, occupation éthiopienne, menaces de guerre dans la région : La responsabilité des puissances impérialistes

Tribune de la minorité

Vers l'indispensable mouvement d'ensemble ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



• Fermeture annoncée des conseils de prud'hommes

Des obstacles supplémentaires à la défense des salariés

On a appris dimanche 18 novembre que la ministre de la Justice Rachida Dati avait communiqué, sans éclat, sans déclaration fracassante, discrètement, la liste des conseils de prud'hommes qu'elle prévoyait de rayer de la carte : 63 conseils sur 271 existants, près d'un tiers, devraient fermer dès le mois d'avril 2008.

Ce sont les salariés victimes de l'arbitraire patronal qui vont être touchés par la recherche d'économies à tout prix engagée par le gouvernement à l'occasion de ce qu'il appelle « la refonte de la carte judiciaire ».

Les conseils de prud'hommes, dont les juges salariés et patronaux sont en nombre égal

dans chaque formation, sont en effet chargés d'arbitrer les demandes des salariés qui essayent de défendre leurs droits face à des patrons qui les ont licenciés en violant la loi ou qui ne leur ont pas payé tout ou partie des salaires qu'ils leur devaient.

C'est dire s'il est vital pour les salariés d'avoir accès au plus près de chez eux aux Prud'hommes, qui ont jusqu'ici la particularité d'être gratuits et ne requièrent pas la présence d'un avocat.

La ministre de la Justice, bien consciente du caractère inique de cette décision que rien ne peut justifier, a fait dire par ses conseillers qu'elle avait supprimé moins de conseils de

prud'hommes qu'il n'était prévu au départ. Maigre consolation !

Les avocats et professions de justice, les employés des greffes sur qui repose tout le travail administratif de l'institution protestent avec raison. Avec la fermeture de dizaines de tribunaux d'instance qui jugent le plus souvent les problèmes des gens modestes, et cette nouvelle annonce de fermeture de 63 conseils de prud'hommes, ce sont les classes populaires qui vont subir de plein fouet cette politique de destruction des services publics organisée par le gouvernement.

Paul SOREL

— Fourmies et Maubeuge — sans Prud'hommes

Conséquence de la réforme de la Justice entreprise par Rachida Dati, les conseils de prud'hommes de Fourmies et Maubeuge, dans le Nord, vont être regroupés à Avesnes. On jugera donc des affaires qui concernent les travailleurs non plus dans les villes ouvrières de l'arrondissement, là où sont les grandes entreprises, les sections et les unions locales des syndicats, mais à la sous-préfecture, ville sans usine notable et bastion de la droite dans l'arrondissement.

Avesnes est à une

demi-heure de voiture de Maubeuge, et à vingt minutes de Fourmies. Les travailleurs, les militants qui les aident et les militants élus conseillers auront donc à faire le déplacement autant de fois qu'il faudra, c'est-à-dire au minimum trois fois par affaire.

Le ministère justifie le regroupement par le faible nombre des jugements rendus : 128 à Maubeuge, 121 à Fourmies, en 2006. La majorité des jugements concernent des travailleurs de petites, voire très

petites entreprises, pour qui l'ensemble union locale-Prud'hommes forme un tout qu'ils connaissent et auquel ils font une relative confiance. C'est aussi cet ensemble qui sera brisé par le regroupement à Avesnes.

Un exemple qui montre que ce sont les travailleurs les plus exploités, les plus précaires, ceux par exemple qui sont seuls face au patron et à sa famille, qui auront encore un peu moins la possibilité de se faire entendre à la suite de la « réforme » en cours.

Correspondant LO

• Sécurité sociale

Pour le gouvernement, pas si grave, le déficit

La Cour des comptes présidée par Philippe Seguin avait préconisé, dans son rapport de septembre dernier, de considérer les avantages liés à la distribution de stock-options aux dirigeants et hauts cadres des entreprises comme une partie de leur salaire, et donc de les soumettre à cotisations sociales. Le Premier ministre avait trouvé alors « la proposition de Philippe Seguin pertinente ».

La Cour chiffrait le manque à gagner pour la Sécurité sociale résultant de ces avantages à plus de 3 milliards d'euros. Mais le taux de cotisation envisagé par le Parlement, lors de la discussion

du projet de loi de finances de la Sécurité sociale pour 2008, est bien inférieur aux taux des cotisations appliquées aux salaires, tant et si bien que la minicotisation proposée ne rapporterait plus que 400 millions d'euros.

C'était sans doute encore trop pour le gouvernement puisqu'il est maintenant question de reporter l'application de la mesure à... 2011 !

Quand il s'agit de faire payer les riches et les patrons, le gouvernement n'est plus pressé de combler le prétendu trou de la Sécu...

D.C.

• Football professionnel

Un ballon d'or aux frais de la Sécu

La loi permet aux clubs sportifs professionnels de ne pas payer de cotisations sociales sur 30 % des salaires versés aux joueurs. Ce dégrèvement s'applique pour les salaires supérieurs à 5 400 euros mensuels pour le basket et le rugby, et à 8 100 euros mensuels pour le football.

L'économie pour le club est d'autant plus grande qu'il verse des salaires plus conséquents. Cette loi revient donc à subventionner les clubs les plus riches, les entreprises de spectacle sportif et, indirectement, les groupes de médias et de publicité qui leur sont liés.

En 2008 découlera de

l'application de cette loi 32 millions d'euros de manque à gagner pour la Sécurité sociale, somme que l'État est censé compenser, ce qu'il fera... ou pas.

Cette fleur faite aux grands clubs de football professionnel n'est pas le seul, ni le plus considérable des cadeaux faits par le gouvernement au patronat ou simplement à ses amis proches. Ces cadeaux se font avec l'argent des assurés sociaux, quitte à appeler ensuite ceux-ci à mettre la main à la poche pour combler le « trou ».

P.G.

• Redevance télé

Pas de pitié pour les pauvres

L'an prochain, environ 850 000 personnes qui étaient exonérées de la redevance télé vont devoir la payer. Il s'agit pour la plupart de personnes aux revenus très modestes, puisqu'elles sont âgées de plus de 65 ans et non imposables, ou bien sont âgées de plus de 60 ans et ont un revenu fiscal qui ne dépasse pas 9 437 euros.

En effet, en 2004, lorsque les pouvoirs publics ont décidé de coupler la redevance audio-

visuelle avec la taxe d'habitation, afin de permettre à l'administration fiscale de faire des économies, des centaines de milliers de personnes ayant de très faibles revenus sont devenues redevables de la taxe télé alors qu'elles ne l'étaient pas avant. Néanmoins, à l'époque, pour éviter que cette réforme ne fasse trop de vagues, l'Assemblée avait décidé de maintenir cette exonération pour les années 2005,

2006 et 2007.

Dernièrement, les députés ont décidé de voter un amendement qui maintient l'exonération de cette redevance pour les personnes handicapées, ce qui concerne 28 000 personnes. En revanche, les autres, soit environ 850 000 personnes, devront s'acquitter de ces 116 euros dès l'automne prochain.

Cette réforme était prévue depuis longtemps, mais il faut



quand même une bonne dose de cynisme pour l'appliquer et s'en prendre ainsi aux personnes âgées dont les retraites sont déjà insuffisantes pour vivre décemment. Mais il faut bien

que le gouvernement trouve de l'argent pour faire des cadeaux fiscaux au grand patronat et aux plus riches !

Roger MEYNIER

Au lieu de construire des logements sociaux, le gouvernement fait la chasse aux sans-logis

À Paris, la police chasse régulièrement les familles qui campent depuis cinquante nuits rue de la Banque, au pied du « Ministère de la crise du logement », pour réclamer un logement décent. Elles refusent de s'entasser plus longtemps dans les hôtels sordides et dangereux tenus par des marchands de sommeil. Les policiers délogent aussi les

familles installées sous des tentes ou des abris de fortune au bord du boulevard périphérique.

L'an dernier, à Paris, c'est au bord du canal Saint-Martin que des tentes avaient été installées pour abriter des SDF. Le gouvernement avait fait des promesses (on était avant les élections !) mais n'en avait relégué qu'une petite partie dans

des bâtiments de l'armée situés en banlieue. Cette année, un nouveau campement de sans-logis est monté le long de la Seine, près de la gare d'Austerlitz. Ainsi, même dans Paris, on voit apparaître ce qu'il faut bien appeler des bidonvilles, qui se déplacent en fonction des expulsions policières.

Chasser les SDF et les mal-logés, c'est la seule

réponse de ce gouvernement au problème crucial du logement que rencontrent les travailleurs, et plus particulièrement les plus pauvres d'entre eux. Quitte à ce que des SDF meurent de froid, comme cela s'est produit pour deux d'entre eux, l'un à Ajaccio le 16 novembre, l'autre à Marseille le lendemain.

M.L.

• Maisons à 100 000 euros promises par Borloo ?

On est loin du compte !

Fin 2005, alors qu'il était ministre du Logement et de la Cohésion sociale, Jean-Louis Borloo avait annoncé qu'il comptait que 20 à 30 000 maisons à 100 000 euros seraient construites chaque année. Deux ans plus tard, force est de constater qu'on est loin du compte, tant pour le nombre de maisons construites que pour le prix.

Une cinquantaine de ces maisons avaient déjà été livrées au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, au moment où Borloo faisait son annonce. Depuis, à peu près autant ont vu le jour dans quelques villes. Mais, selon la trentaine de communes qui s'étaient engagées à en faire construire, seules 800 seront livrées l'an prochain, et à un prix avoisinant

plutôt les 120 000 euros. Il faut en effet ajouter le prix du terrain à celui de la construction de la maison et, même là où il a été cédé à un euro symbolique comme à Épinay-sur-Seine, il faut en plus ajouter les travaux de viabilisation, c'est-à-dire la construction des voies d'accès et des raccords nécessaires aux réseaux d'eau, de gaz ou d'électricité. Tout cela mis

bout à bout peut même faire grimper le prix à 140 000 euros, soit 40 % de plus.

Entre les logements bon marché promis et la réalité des constructions, il y a un fossé, que les ménages les plus modestes peuvent difficilement franchir, à 100 000 euros, et encore moins à 140 000 euros.

M.L.

• Université d'Orsay – Paris XI

Des étudiants empêchent l'expulsion d'un sans-papiers

Le 12 novembre, suite à un contrôle routier sur le campus d'Orsay, un étudiant sans papiers s'est retrouvé en centre de rétention, menacé d'expulsion immédiate. Cet étudiant nigérien avait été débouté de l'asile politique il y a quatre ans, et depuis la préfecture de l'Essonne refuse qu'il dépose un dossier de demande de régularisation.

Cette arrestation a suscité une vive indignation parmi les étudiants de la faculté d'Orsay et un mouvement de solidarité,

à l'initiative de son entourage et des militants de RESF, s'est organisé. D'autant plus facilement qu'une partie des étudiants, mobilisés contre la loi Pécresse, sont également choqués par la politique du gouvernement vis-à-vis des sans-papiers.

En moins de deux jours, une pétition demandant la libération d'Abdu et sa régularisation a recueilli plus de 1 700 signatures. Par ailleurs, un rassemblement réunissant plusieurs cen-

taines d'étudiants et quelques enseignants a été organisé le jour de sa comparution devant le tribunal administratif le 16 novembre, avant de se former en cortège vers la présidence de l'université. Les étudiants l'ont ensuite envahie et une délégation a été reçue, accompagnée des slogans « Libérez Abdu » et « Non aux expulsions, oui à l'éducation pour tous » scandés par les manifestants.

Devant notre insistance, les

responsables de l'université ont fait remonter la protestation jusqu'au recteur, lui demandant de contacter la préfecture. Une heure plus tard, on apprenait qu'Abdu avait été libéré et l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière annulé par le tribunal.

La situation d'Abdu n'a pas pour autant été régularisée, mais c'est au moins un premier recul, imposé par la réaction de solidarité des étudiants.

Correspondant LO

Quand les rois du béton "embauchent"

La Société Générale fait construire à la Défense la tour Granite haute de 183 mètres, qui comptera 42 étages et où travailleront 6 500 personnes dès le second semestre 2008. Vinci, un des géants du BTP, dirige cet énorme chantier de 2 000 personnes qui durera au total près de trois ans. Le directeur du projet se félicite que plus d'une cinquantaine d'entreprises y participent, dont beaucoup de sous-traitants « incontournables », personne, selon lui, n'ayant « les compétences pour tout faire, du sol à la coiffe, en passant par les finitions ».

Mais on apprend aussi que sur le chantier 40 % des travailleurs sont des intérimaires, essentiellement des ouvriers. Vinci le justifie ainsi : « En fonction de l'avancement et du rythme des travaux, nous avons besoin d'ajuster la quantité de main-d'œuvre présente ». Vinci se vante même d'avoir recruté de la main-d'œuvre locale, des jeunes de Nanterre. Mais, renseignements pris, depuis le début du chantier ils sont... quinze à en avoir bénéficié.

Pour les rois du béton, les Vinci, Bouygues ou Dumez, une main-d'œuvre corvéable, et surtout jetable à volonté, reste toujours la clé des profits.

Cédric DUVAL

• Lyon

Solidaire des sans-papiers, il se retrouve au tribunal

François Auguste, vice-président PCF de la Région Rhône-Alpes, est de nouveau convoqué devant le tribunal correctionnel de Lyon, lundi 26 novembre 2007 à 14 heures pour « entrave à la circulation d'un aéronef afin de soutenir des personnes faisant l'objet d'une reconduite à la frontière ».

Le 2 décembre 2006, sur le point d'embarquer dans un avion en mission pour le Con-

seil régional, François Auguste était informé par des militants du Réseau éducation sans frontières que la famille Raba se trouvait probablement à bord en vue d'être expulsée. Il demanda d'abord au pilote de ne pas faire décoller l'avion. Devant son refus, il s'adressa aux passagers très calmement. Il fut alors ceinturé et emmené de force par trois policiers. Une fois hors de la carlingue, il a été

mis à terre brutalement, alors même qu'il avait fait valoir son statut d' élu et qu'il ne s'est jamais débattu. Il a ensuite été emmené dans un fourgon de police et placé en garde-à-vue pendant cinq heures, avant d'être libéré sous l'effet d'une forte mobilisation militante.

La famille Raba, qui n'avait pas pu être expulsée ce jour-là, l'a été plus tard par un itinéraire détourné.

L'action de François Auguste est considérée comme un délit. Le maximum de la peine qu'il encourt est de cinq ans de prison et 18 000 euros d'amende. Selon le Comité de soutien à François Auguste : « L'épisode tout entier n'est que trop caractéristique d'une chasse inhumaine contre les sans-papiers, familles et enfants, d'une honteuse politique des quotas ; il est aussi l'illustration

d'une volonté manifeste de décourager la solidarité des citoyens par des mises en jugement exemplaires. » Une manifestation est prévue lundi 26 novembre : elle partira à 12 heures de la Place Gabriel-Péri, à Lyon 3^e, et une veille citoyenne aura lieu à partir de 14 heures devant le tribunal, 67, rue Servient à Lyon 3^e, jusqu'à l'issue du procès.

Correspondant LO

• Inégalités

Les riches encore plus riches

Selon l'Institut national de la Statistique (Insee), non seulement les inégalités de revenus persistent, mais la pauvreté a augmenté en 2005 et les inégalités de patrimoine se sont creusées entre 1997 et 2003. Et cela, alors que ces chiffres de l'Insee font l'objet, comme ceux du chômage, de critiques qui considèrent notamment que l'Insee n'a encore qu'une mesure assez imprécise des plus hauts revenus, notamment du 1 % le plus riche.

Selon un chercheur cité par le quotidien *Libération*, entre 1998 et 2005, ces riches représentant 1 % de l'ensemble

auraient vu leurs revenus augmenter de 19 % contre une moyenne de 5,9 % pour les 99 % restants. Pire, les 0,1 % les plus riches auraient vu leurs revenus croître de 32 % et les 0,01 % du sommet, de 42,5 % !

À l'autre bout de l'échelle sociale, l'Insee a pour 2005 dénombré 7,1 millions de pauvres, c'est-à-dire des personnes vivant avec moins de 817 euros par mois, tandis que la moitié de la population gagnait moins de 1 360 euros. Le préposé à la pauvreté dans le gouvernement Sarkozy, Martin Hirsch, a jugé « inquiétante » cette progression correspondant, selon lui, à 260 000 pauvres supplémentaires entre 2002 et 2005.

D'autre part, les inégalités dans le patrimoine détenu par les ménages se sont accrues du fait de la forte spéculation immobilière entre 1997 et 2003. Dans cette période, le patrimoine des 10 % les plus riches a progressé de 40 %, tandis qu'il stagnait pour les 10 % les plus modestes.

En matière de régions, le Nord, une partie du Sud et la Seine-Saint-Denis sont les moins favorisés, tandis que Paris reste la ville championne des inégalités. Le niveau de vie des plus riches y est cinq fois supérieur à celui des plus modestes.

L'Insee rappelle que le jeu des prélèvements et des presta-

tions est censé corriger en partie les inégalités. Mais elle doit aussi admettre que « la baisse globale du poids des prélèvements, en particulier de l'impôt sur le revenu, a profité davantage aux plus aisés », alors que parallèlement les prestations qui bénéficient aux plus modestes « ont peu évolué ».

De ce point de vue, les premières mesures fiscales prises par le gouvernement Sarkozy et les quelque 15 milliards d'euros ainsi distribués à environ 200 000 riches ne risquent pas de freiner cette tendance, bien au contraire.

Jacques FONTENOY

• La visite de Chavez

Le diable à Paris

Le président vénézuélien Hugo Chavez était à Paris, mardi 20 novembre, pour une visite de 24 heures. À l'ordre du jour officiel le sort de la franco-colombienne Ingrid Betancourt, enlevée par les guerilleros des FARC de Colombie, dont la famille n'a plus de nouvelles depuis 2003, et espère que le président vénézuélien pourra intervenir pour sa libération.

Mais aux yeux de la presse française, la personnalité d'Hugo Chavez sent le soufre et cette visite s'est accompagnée de commentaires dont elle se dispense habituellement quand l'Élysée reçoit les dictateurs « amis de la France ». La récente vente d'un Airbus transformé en palais flottant à un prince saoudien n'avait engendré,

par exemple, que des propos ébahis sur la décoration intérieure de l'appareil et aucune critique contre le régime de ce féodal.

Mais l'Arabie saoudite, où une jeune femme vient d'être condamnée à deux cents coups de fouet et à six mois de prison, après avoir été violée par sept hommes, parce qu'elle avait parlé publiquement de son cas, est un pays très respectable aux yeux de la grande presse occidentale.

En vrac, on reproche à Chavez de ne pas être un grand démocrate (en déniait toute valeur aux multiples élections et référendums qu'il a gagnés), de ne pas s'être intéressé prioritairement aux otages des FARC (ce qu'aucun ne reproche au gouvernement français, dont le bilan dans

cette affaire n'est pas très glorieux), de se livrer à une course aux armements (ce qui est risible quand on s'accommode de l'arsenal des principaux fauteurs de guerre que sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et beaucoup d'autres bien plus puissants et surarmés que le Venezuela).

On a même osé reprocher à Chavez de ne pas utiliser la manne pétrolière pour résoudre les problèmes sociaux de la population vénézuélienne, alors qu'il est l'un des rares dirigeants d'Amérique latine à l'utiliser au moins en partie, en faveur des plus déshérités.

Certains commentaires étaient, involontairement, savoureux. Tel adversaire de Chavez qui critique sa proposition actuelle de réforme

constitutionnelle est applaudi de l'appeler la « mal nommée réforme ». La fraction des étudiants qui en sont adversaires est saluée pour avoir traité Chavez de « président qui refuse d'écouter ceux qui ne sont pas d'accord avec lui ». Enfin, il y a la liberté de la presse. Figurez-vous qu'au Venezuela, « le chef de l'État exerce un contrôle sur le paysage médiatique »...

Le régime de Chavez n'est sans doute pas un modèle de démocratie. Mais ses censeurs ont bonne mine. Car une presse aux ordres, une « réforme mal nommée » parce qu'elle est une vraie régression, et un chef d'État qui n'écoute pas ceux qui ne sont pas d'accord avec lui, il n'est pas besoin de traverser l'Atlantique pour trouver ça !

J. F.

Ceux qui tirent profit de la Sécu

Leader de l'hospitalisation privée en France, la Générale de Santé annonce qu'elle va distribuer un dividende exceptionnel de 420 millions d'euros à ses actionnaires.

En 2006, ce groupe a affiché 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires : un chiffre dont il ne resterait pas grand-chose si la Sécurité sociale n'était pas là. La Générale de Santé détenant, avec ses 183 établissements,

cliniques et centres de soins, 16 % du marché fort lucratif de la santé, il n'est pas étonnant que le cours de ses actions ait augmenté de plus de 300 % depuis 2002.

Au moment où le gouvernement invoque le déficit de la Sécurité sociale pour imposer de nouveaux sacrifices aux assurés sociaux, il est à remarquer que le dividende encaissé par les actionnaires de ce seul groupe privé représente la moitié de ce que rap-

porteront (850 millions) à la Sécu les nouvelles franchises médicales que Sarkozy va faire supporter aux malades !

S'il y a un trou de la Sécurité sociale à combler, qu'on fasse payer ceux qui font des profits grâce à elle, en premier lieu les grands groupes de l'industrie pharmaceutiques et de l'hospitalisation privée.

P.L.

Contre les violences faites aux femmes

Le collectif national contre les violences faites aux femmes nous communique qu'à l'occasion de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes, avec le soutien de nombreuses organisations et partis politiques, il organise un

**Rassemblement
Samedi 24 novembre
à 15 h devant
le ministère de la Justice
à Paris
(angle, place Vendôme -
rue de la Paix)**

• Bergère de France – Bar-le-Duc (Haute-Marne)

Petit patron et grosse voiture contre les ouvriers

Depuis le mercredi 14 novembre, 80 % des employés et ouvriers de Bergère de France sont en grève reconductible pour les salaires. Les grévistes revendiquent 2 % d'augmentation en plus du 1 % obtenu en octobre et une prime exceptionnelle de 150 euros. Ils demandent également, outre un avenant à l'accord sur les 35 heures pour que les heures supplémentaires soient payées, l'ouverture des négociations salariales pour juillet et non pour octobre 2008.

Durant les trois premiers jours de la grève, les travailleurs ont manifesté à une centaine dans les rues de Bar-le-Duc. Ils ont bloqué la nationale proche de l'usine tout en maintenant une présence au piquet de grève.

La direction a réaffirmé jour après jour son refus, multipliant les marques de mépris à l'égard du personnel. Les autorités, le préfet comme la direction départementale du travail, sont intervenues pour prêcher la modération mais seulement auprès des grévistes ! Cette attitude des représentants de l'État, ajoutée au fait que le préfet n'a pas daigné se déplacer lui-même, a choqué les grévistes : « On voit bien qui il soutient » commentait la déléguée CGT.

Le patron, estimant sans doute qu'il ne s'était pas montré assez odieux, a forcé, vendredi 16 novembre, le piquet avec son 4x4, manquant de renverser ceux qui ne se poussaient pas assez vite. Tel père, tel fils, il a été suivi et imité par un rejeton de la famille.

Nullement impressionnés, les travailleurs veulent montrer qu'ils entendent bien se faire respecter et qu'ils sont prêts à écraser la morgue du patron.

Correspondant L0

• La Poste – Nantes, Rezé, Vertou

Une semaine de grève

Une centaine de postiers qui s'occupent du courrier du centre-ville de Nantes, et des villes de Rezé et Vertou viennent de mener sur les trois sites en même temps (ce qui est plutôt rare) une grève contre les suppressions d'emplois et l'allongement des tournées.

Sur Vertou, La Poste veut supprimer six jours de repos dans l'année et faire que les postiers n'aient plus qu'un samedi de libre toutes les... neuf semaines ! À Rezé, cinq facteurs se retrouvaient enlevés des quartiers sur lesquels ils travaillaient, quant à Nantes-Bretagne ce sont dix emplois qui y sont supprimés.

Le premier jour de grève, le 6 novembre, à Nantes-Bretagne nous sommes montés voir le directeur à une quarantaine pour lui dire : « On n'en veut pas de vos suppressions d'emplois. »

Deux heures plus tard, nous avons rejoint les grévistes de Rezé et Vertou devant la direction de Loire-Atlantique-Vendée, avant d'entrer dans les locaux.

Nous avons tenté de faire connaître et d'étendre notre mouvement, non seulement en diffusant un tract aux usagers le long de nos manifestations, mais aussi en allant à une quarantaine appeler à des assemblées générales dans les deux autres grands centres courrier de Nantes : Nantes-Éraudière et Nantes-Rollin, où les postiers ont déjà subi de nombreuses pertes d'emplois ces dernières années, et qui alors s'étaient mis en grève, sans succès.

Avec ceux de Rezé, nous sommes aussi allés manifester devant le centre de tri parallèle mis en place pour faire distribuer le courrier par des intérimaires.

Bien que les trois sites soient entrés en lutte volontairement en même temps, les décisions ont été prises par centre, ce qui fait que des négociations « locales » ont mené à la reprise du travail sur Vertou, puis Rezé, alors que les facteurs et agents de collecte de Nantes-Bretagne, eux, reconduisaient la grève chaque jour en assemblée générale. Ils n'ont en fin de compte repris le travail que jeudi 15 novembre, après neuf jours de grève. La Poste ne retirera que sept jours de salaire, à raison d'un jour par mois, et abandonne toutes sanctions et poursuites. La direction s'engageait aussi à ce que les grévistes ne passent pas les dizaines de milliers de lettres en souffrance du fait de la grève. Pour ce qui est des emplois, La Poste ne recule pas, alors que les restructura-



Chariots vides à Nantes.

tions qui ont déjà eu lieu dans d'autres centres montrent que ses projets ne sont pas faisables sans dépassements d'horaires. Nous n'avons pas fait reculer La Poste, mais il y a au moins une chose que La Poste ne pourra pas nous reprendre : la fierté d'avoir mené ce mouvement pour garder nos emplois.

Depuis la reprise du travail,

La Poste a en fait décidé de ne pas respecter ses engagements, et de nous redonner à traiter le trafic en reste de la grève. Face à cela, en attendant le prochain coup de colère, un seul remède : adapter... la cadence de travail et tout faire pour éviter les tendinites au tri !

Correspondant LO

• Rhodia – (Rhône-Alpes)

Le paracétamol ne soigne pas assez... les profits

Le 6 novembre, un rassemblement était organisé devant l'usine Rhodia à Roussillon-en-Isère, pour protester contre le projet d'arrêt de la production du paracétamol. Cet arrêt, prévu pour fin 2008, va entraîner 45 suppressions de postes à l'usine de Roussillon et au moins autant d'emplois indirects.

Rhodia est pourtant le seul producteur européen de cette molécule et l'un des premiers mondiaux. Et on ne peut pas dire que les besoins manquent. Les ventes de médicaments à base de paracétamol (Doliprane, Efferalgan, Dafalgan) sont très importantes, tant pour les adultes que pour les enfants.

Mais apparemment, cela ne rapporte plus assez pour les actionnaires du groupe, qui envisagent que la production soit faite par d'autres groupes en Chine, en Inde ou en Corée. Par ailleurs, certaines installations, d'autres sites Rhodia sont aussi menacés. Cela vient après la fermeture d'usines, d'ateliers, la vente d'installations comme les Silicons, la mise en plates-formes de services, préparant l'externalisation.

Alors, il commence à y avoir chez les salariés un certain ras-le-bol et le 6 novembre, ce sont plus de 300 travailleurs de Rhodia venant de différents sites de la région Rhône-Alpes qui ont envahi le Comité d'entreprise à Roussillon. Cela n'a pas été du goût de la direction, puisque la gendarmerie était présente et a suivi les manifes-

tants jusque dans les escaliers... Il a été exigé que ce projet de fermeture soit purement et simplement mis au placard. Car il n'y a aucune raison d'accepter que les calculs des actionnaires de Rhodia se traduisent par des licenciements ou des suppressions d'emplois.

Correspondant LO



• Clinique de la Baie – Morlaix

Augmentez les salaires !

À la Clinique de la Baie, à Morlaix, un bruit de rachat par le groupe Vitalia devenait de plus en plus persistant ces derniers temps. Il était même évoqué un « parachute doré » pour le directeur, d'un montant supposé de 275 000 euros. Le lundi 5 novembre, le directeur déclarait que ces bruits n'étaient pas fondés et qu'il n'avait pas été contacté par Vitalia. Il ajoutait toutefois que si cela se produisait, il y regarderait de plus près...

Le même jour, sur les 130 membres du personnel que compte la clinique, 80 se mettaient en grève. Les revendications portaient surtout sur les salaires et les conditions de travail.

Dans cette clinique, une ASH touche 980 euros net par mois (soit 280 fois moins que le « parachute doré » qui serait promis au directeur), et les salaires sont bien inférieurs à ce qu'ils sont dans le public : entre 300 et 700 euros d'écart pour le même travail. Les conditions de travail laissent aussi à désirer. Il n'y a pas d'embauche et les glissements de tâches sont monnaie courante : des étudiants infirmiers sont embauchés pour le week-end et on demande alors aux infirmières ou aux aides-soignantes de réaliser des tâches pour lesquelles elles ne

sont pas forcément qualifiées. Une grève dans cette clinique, cela ne s'était encore jamais vu ! Dès le premier jour, la direction envoya un huissier relever les noms des grévistes, dont certains se virent menacés de licenciement, et les malades furent déménagés.

Tous les jours de la semaine, les personnels manifestèrent devant la clinique, et vendredi 9 novembre, une manifestation en ville fut décidée, suivie le lendemain d'une présence sur le marché hebdomadaire de Morlaix.

Enfin, le dimanche 11 novembre, lors d'une séance de négociation particulièrement longue, la direction concéda sept embauches et une prime de 150 euros. En ce qui concerne les salaires, elle resta inflexible, renvoyant cette question à des négociations qui devraient se tenir au début de l'année 2008.

Le travail a repris le même jour en fin d'après-midi. Dans l'ensemble, les grévistes étaient d'avis que les concessions faites par la direction étaient insuffisantes. Mais la fierté d'avoir relevé la tête était bien là, alors peut-être n'attendra-t-on pas très longtemps pour obliger les médecins actionnaires à augmenter les salaires...

Correspondant LO

• Automobile Peugeot Citroën Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Trois jours de débrayage contre un licenciement

Mercredi 14 novembre, à Peugeot-Citroën Aulnay, un jeune ouvrier de 25 ans apprenait en arrivant au travail que la direction lui avait envoyé une lettre de licenciement.

Le prétexte était une absence sans « motif » d'une journée. Pourtant, il s'était maintes fois expliqué : dès le lendemain auprès de son chef, puis lorsqu'il avait été convoqué en vue de son licenciement et lors de plusieurs délégations auprès du service du personnel. Lors de la dernière entrevue, la direction laissait entendre qu'elle n'irait pas jusqu'au licenciement.

D'ailleurs, il était impensable pour ses camarades de travail qu'on licencie pour si peu. En effet, quand un ouvrier a un empêchement,

le lendemain il régularise la situation en posant une journée de congé. Mais dans le cas de ce jeune combatif, son chef d'équipe avait refusé et l'avait mis en absence sans motif. Tout le monde estime que la direction s'est saisie de ce prétexte pour faire un licenciement pour l'exemple. Il faut dire qu'il avait activement participé aux six semaines de grève de mars et avril derniers et que depuis plusieurs mois la direction cherche à reprendre du terrain.

Mais cette provocation n'est pas restée sans réaction et la direction l'a payée cher ! Dès l'annonce du licenciement, deux cents ouvriers de l'atelier du Montage ont fait grève ; l'équipe le lendemain, reprenant le flambeau, s'est mise aussi à débrayer. Les

ouvriers en cortège dans l'usine criaient leur refus de ce licenciement. Le lendemain jeudi, la direction affirmait vouloir discuter les conditions du licenciement. Mais le vendredi elle revenait sur ses propositions. Le débrayage continuait une bonne partie de la journée, exprimant la colère des ouvriers devant ce retournement de la direction. La parole d'un patron n'a vraiment pas de valeur.

Il n'empêche que la direction ne s'attendait pas à une réaction aussi forte. Trois jours de débrayage ont répondu à sa provocation et lui ont fait perdre 370 voitures, soit une perte d'environ 4 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Correspondant LO

• Fonderies du Poitou FDPA – Ingrandes (Vienne)

Après les corbeaux, les vautours !

Au bout d'un an d'obscur tractations, le rachat des fonderies françaises de Teksid par le fonds d'investissement Bavaria est devenu effectif début octobre. Après Renault, Fiat-Teksid puis le fonds Questor, c'est en quelques années le quatrième groupe qui compte ainsi accroître sa fortune sur notre dos.

Teksid, premier groupe de fonderies automobiles au monde avec 13 000 salariés lorsqu'il dépendait de Fiat, a été coupé en deux et a vu ses effectifs fondre lors de la reprise par Questor. Pour revendre, Questor a découpé de nouveau le groupe, cédant la moitié des fonderies au groupe mexicain Nemack, les deux fonderies italiennes à Fiat, puis les trois fonderies françaises à Bavaria. Pour finir, Bavaria a entrepris de se débarrasser très vite de la fonderie Métaltemple en Maurienne, ne souhaitant conserver que les deux fonderies aluminium FDPA à Ingrandes dans la Vienne et FAC à Cléon.

Aux Fonderies du Poitou, les représentants du nouveau propriétaire ont dressé un sombre tableau de la situation

financière, accusant les précédents actionnaires d'avoir sans mesure pompé des liquidités. Entre Cléon et Ingrandes, 39 millions d'euros se seraient ainsi volatilisés en cinq ans, « sous la forme de royalties, frais de siège et prêts partiellement remboursés ».

À les en croire, ils auront de tout autres pratiques, s'engageant « à ne récupérer aucun euro que sous forme de dividendes, c'est-à-dire lorsque les sites seront à nouveau bénéficiaires ». Voilà un fonds d'investissement qui aurait bien changé en quelques mois, puisqu'en février les travailleurs de deux entreprises mosellanes appartenant à Bavaria avaient fait grève pour dénoncer la gestion calamiteuse de leur propriétaire, qui n'avait pas même laissé dans les caisses de quoi faire face aux dépenses courantes !

Comment les nouveaux patrons entendent engranger des profits supplémentaires, nous n'avons pas tardé à en avoir une idée lorsqu'ils ont annoncé au comité d'entreprise de novembre leur intention de créer deux nouveaux horaires qui impliqueraient le travail du

samedi. La production deviendrait ainsi permanente du dimanche 22 heures au samedi 22 heures.

Avant même que l'annonce en soit faite officiellement, la colère a monté dans les ateliers. En équipe, nous sommes déjà présents près de 42 heures à l'usine et les conditions de tra-

vail sont épuisantes. Alors, pas question de revenir au travail du samedi, dont nous avons imposé la suppression il y a dix ans ! Mercredi 14 novembre, nous l'avons manifesté fermement en débrayant et en décidant que, si les patrons passent à l'acte, nous nous retrouverons immédiatement en assemblée

générale pour organiser la riposte. La direction n'a pour l'heure pas osé donner de date précise pour la mise en application des nouveaux horaires, pas plus qu'elle n'a répondu aux multiples questions que poserait celle-ci.

Correspondant LO

• Comap – Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret)

En grève pour l'emploi et les salaires

Depuis lundi 19 novembre, les accès de la robinetterie industrielle Comap sont bloqués par deux piquets de grève sur les sites de Chécy et Saint-Denis-de-l'Hôtel, près d'Orléans. 90 % des 190 salariés ont cessé le travail, exprimant leur ras-le-bol. Un nouveau plan social est annoncé : le site de la Chapelle-Saint-Mesmin qui emploie 40 personnes est fermé. Tout est réorganisé et au final quinze postes sont supprimés. Ces licenciements sont d'autant plus révoltants

que les collectivités locales venaient d'accorder à l'entreprise des centaines de milliers d'euros de subventions au titre « du maintien de l'emploi ». Révoltant aussi car l'entreprise annonce des bénéfices en hausse : un bénéfice net de 6,22 % du chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 2006 !

Autant dire que les indemnités de 11 000 euros proposées par la direction ont provoqué la colère. Les grévistes réclament davantage, c'est-à-dire ce qui avait été accordé lors du précédent plan

social de 2002, revalorisé en fonction du coût de la vie.

Les bas salaires sont également un motif de ras-le-bol : par exemple, une ouvrière avec trente ans d'ancienneté gagne 1 100 euros. Aussi les syndicats ont ajouté à leurs revendications une augmentation de salaire de 80 euros, une prime d'assiduité de 60 euros et enfin l'intégration au salaire de la prime d'équipe, pour le personnel muté à Chécy.

Correspondant LO

• Renault – Le Mans

Deux licenciés réintégrés, une claque pour la direction

Le 6 avril 2007, la direction de Renault licencierait cinq ouvriers de l'usine du Mans pour faute lourde, c'est-à-dire sans préavis, sans indemnités ni paiement de congés payés. Elle les accusait de jets de projectiles à tir tendu sur les cadres regroupés en contre-piquets de grève, lors des mouvements de grève des 15 et 16 mars contre un accord de flexibilité.

En fait, la direction a licencié ces travailleurs pour l'exemple, pour faire peur et pouvoir ainsi appliquer sa flexibilité, rejetée pourtant par une majorité du personnel. C'est ce qui est apparu au grand jour lors des deux premières audiences prud'homales.

Vendredi 16 novembre, soit sept mois plus tard, le tribunal des prud'hommes de Boulogne-Billancourt vient d'ordonner la réintégration de deux d'entre eux.

Cette décision est une pre-

mière victoire, même si elle est incomplète, car trois camarades restent dehors pour le moment. Et c'est aussi une claque pour Renault et ses atteintes au droit de grève.

Les travailleurs de l'usine l'ont d'ailleurs bien compris ainsi : lors de la distribution du tract annonçant la nouvelle des deux réintégrations, le jour même en équipe du soir, nombre d'entre eux ont marqué leur joie et leur satisfaction, tandis que les cadres et les chefs faisaient grise mine.

Deux travailleurs vont donc pouvoir rentrer dans l'usine la tête haute, après avoir été traités de voyous par la direction dans sa propagande : c'est une première chez Renault. La lutte va continuer pour que les trois autres puissent faire de même.

Correspondant LO

• Ukraine

Catastrophe minière Insécurité criminelle

Quatre-vingt-huit morts et douze disparus : c'est le bilan provisoire de la catastrophe dans la mine de charbon Zasiadko, à Donetsk, dans l'est de l'Ukraine. Un très violent coup de grisou s'est produit dans la nuit du 18 novembre alors que 457 mineurs se trouvaient au fond.

C'est le quatrième accident, et le plus meurtrier, que connaît cette exploitation. Les coups de grisou ont coûté la vie à 50 mineurs en 1999, à 55 autres en 2001 ; 20 autres ont été tués en 2002 lors de travaux à l'explosif et 13 ont péri asphyxiés en 2006.

Zasiadko est une des plus grandes mines du pays : dix mille personnes y travaillent et

on en extrait chaque jour 8 000 à 10 000 tonnes de charbon dans des conditions extrêmement dangereuses. Il faut y descendre à une grande profondeur, où la concentration de méthane, gaz à l'origine des coups de grisou, est très importante. Ce gaz est d'ailleurs récupéré par des forages et réutilisé par l'industrie. Cette situation devrait imposer des systèmes de sécurité particulièrement efficaces. Or, c'est tout le contraire.

Anatoliy Akimochkin, un des dirigeants du syndicat indépendant des mineurs d'Ukraine, faisait début 2006 un tableau impressionnant de la vétusté et du manque de sécurité dans les mines ukrainiennes. Depuis 1978, l'URSS avait

délaissé ces mines, trop difficiles, pour celles d'autres régions où le charbon est plus accessible. Après l'indépendance de l'Ukraine, on a continué à exploiter ces puits sans les remettre en état ; l'argent prévu pour ce secteur a été détourné : d'après Akimochkin, personne ne sait où est passée exactement la somme prévue pour les restructurations : 1,6 milliard d'euros.

Le secteur où s'est produit le coup de grisou avait été fermé en 1983 et rouvert l'an passé car il faut produire à tout prix. Les conditions de travail sont extrêmement dures : les mineurs, payés à la tâche, risquent leur vie en permanence : pour chaque million de tonnes, selon

ce syndicaliste, la moyenne est de quatre morts, sans compter les décès dus aux maladies professionnelles. Mais si les mineurs de fond gagnent 250 euros par mois, d'autres s'enrichissent à leurs dépens, comme Rinat Akhmetov, homme d'affaires et député, qui a construit sa fortune sur la métallurgie et le charbon.

Cette fois, celui-ci vient de promettre 1,3 million d'euros pour aider les familles des victimes, bien que cette mine ne lui appartienne pas. Une misère pour cet oligarque qui a vu sa fortune, évaluée à 7 milliards de dollars en 2006, passer à 18,7 milliards en 2007 !

Sylvie MARÉCHAL

• 90 ans après la révolution d'Octobre 1917

Oubli et oubli

Dans le dernier numéro de notre hebdomadaire, nous écrivions, à propos de l'historien Nicolas Werth, interviewé dans la revue *L'Histoire* d'octobre dernier, sous le titre « Lénine est aussi coupable que Staline » : « Il a "échappé" à ce monsieur que les massacres de Juifs les plus terribles commis en Europe avant le génocide hitlérien ont été le fait des contre-révolutionnaires blancs. » Or l'auteur de l'article a précisément mentionné les « terribles progroms commis par les détachements de l'armée blanche ou des troupes du leader ukrainien Petlioura en Ukraine et en Biélorussie en 1919 et qui ont fait entre 150 000 et 200 000 victimes », pogroms qu'il qualifie de « plus grand massacre de Juifs avant l'Holocauste ».

Dont acte. Il n'en reste pas moins que Nicolas Werth, joignant sa voix au concert de commentaires calomnieux ou simplement ignares que le quatre-vingt-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre 1917 a suscité dans la presse et les médias, aborde une prétendue « notion de terreur de masse » qui serait « centrale dans la pensée de Lénine ». Il y compare, au passage, une « politique de terreur bolchevique [...] visant à éliminer de la nouvelle société en construction des groupes définis comme



« ennemis » », à la « terreur blanche » exercée par les armées contre-révolutionnaires. L'hostilité de ces gens-là envers les dirigeants de la révolution russe est ouverte, et exprime un profond mépris pour le premier État ouvrier et les millions d'opprimés qui l'ont mis en place et défendu avec leur conscience, leur cœur et leur vie.

En 1930, le révolutionnaire Victor Serge écrivait dans *L'An I de la révolution russe*, après avoir rappelé que « l'idéalisme généreux de beaucoup de révolutionnaires les rendait peu enclins à se servir du glaive » et cité la « mansuétude des vainqueurs à l'égard des vaincus » « La terreur rouge

naquit d'ailleurs de la terreur blanche [...] Il faut dix mois de luttes de plus en plus acharnées, de complots, de sabotage, de famine, d'attentats, il faut l'intervention étrangère, la terreur blanche à Helsingfors, à Samara, à Bakou, en Ukraine, le sang de Lénine, pour que la révolution se décide à abaisser enfin la hache ! [...] À la même époque, dans les territoires occupés par la contre-révolution, la terreur blanche faisait infiniment plus de victimes. [...] Les faits mentionnés à profusion dans les mémoires des combattants blancs et rouges sont épouvantables. » Et de citer : « Le général Pokrovski fait massacrer 4 000 hommes à Maïkop (Caucase septentrional) ;

1 500 ouvriers tombent sous les coups des blancs-Tchèques à l'usine d'Ivastchenkovo près de Samara. [...] La Volga, au temps des Tchécoslovaques, charriait sans cesse des cadavres. Mais de ces innombrables victimes de la terreur blanche, le "monde civilisé", c'est-à-dire le monde capitaliste, ne s'est guère soucié, si ce n'est pour en accroître le nombre. Il fermait les yeux sur la terreur blanche, œuvre de ses soldats. »

Quatre-vingt-dix ans plus tard, la haine de la révolution ouvrière est toujours assez active pour attiser, chez certains « spécialistes », le sens de l'oubli... de classe.

Viviane LAFFONT

• Maroc

Group 4 Securicor Le mouvement des employés continue

Depuis le 11 octobre, la direction de G4S-Maroc s'obstine à faire la sourde oreille aux revendications des salariés de cette multinationale de gardiennage et de transport de fonds. Elle continue à opposer une fin de non-recevoir aux représentants des travailleurs et à leurs revendications, en particulier la réintégration des 500 salariés licenciés dans le cadre de la « restructuration » de l'entreprise et la mise en sécurité des convoyeurs de fonds et des employés.

Comme le dénonçait le syndicat UMT, « les fourgons blindés utilisés dans le transport des fonds au Maroc ne sont autres que le matériel amorti en Europe, les fonds sont souvent transportés dans des voitures légères, la société n'utilise que deux transporteurs alors que le minimum requis internationalement est de trois. [...] Les fonds sont transportés dans des sacs en plastique ». Il ajoutait que « les travailleurs ont perdu quatre de leurs camarades (décédés par faute de la quasi-absence de maintenance du matériel) [dans des accidents de la circulation], d'autres sont devenus des invalides ».

Après quatre licenciements annoncés le 26 octobre, pour faits de grève, plusieurs travailleurs et militants syndicaux ont entamé le 29 octobre une grève de la faim, campant jour et nuit devant le siège de la société à Casablanca.

Le 14 novembre, un sit-in de solidarité a été organisé devant la préfecture du Grand Casablanca, rassemblant des dizaines de personnes.

Les profits du numéro un mondial de la sécurité privée, ainsi que G4S se plaît à s'afficher, seraient pourtant à peine écornés si la firme accédait enfin aux légitimes revendications des salariés.

V. L.